

INCENDIE CHEZ SHEARER & SONS

Une terrible conflagration évitée
grâce au dévouement de la
brigade

Les pertes s'élèvent à \$1,000

Il s'en est fallu de peu que samedi, à la Pointe St Charles on eût à déplorer une grande conflagration. Ce malheur a été évité grâce à la promptitude des pompiers et à leur travail actif et efficace.

Un peu après onze heures du soir le feu s'est déclaré dans les chantiers de MM. James Shearer & Sons, coin des rues Richmond et Richardson où, chacun le sait, il y a une quantité très considérable de bois de construction.

Le gardien de nuit s'en est aperçu et il a donné l'alarme à la station No 9. Les pompiers arrivèrent aussitôt, mais la fumée pendant quelque temps, fut si épaisse qu'elle parvint à leurs efforts et qu'ils eurent de la peine à découvrir le foyer de l'incendie. Il a fallu bouleverser plusieurs mille pieds de bois avant d'atteindre le but.

Ainsi, la pile du bois de nuit qui devait se faire le dix de juillet courant, n'était que d'un étage au-dessus du sol, mais nos braves pompiers ont pu, par leur dévouement, empêcher le feu de se propager à la maison de MM. Shearer & Sons, qui est située à l'angle de la rue St Charles et de la rue St-Jacques.

Ces hommes qui, pour la plupart, ne travaillent que six à sept mois par année, pour un salaire de six cents, ne sont pas payés que tous les mois et, ce qui pis est, fort irrégulièrement.

Ainsi, la pile du bois de nuit qui devait se faire le dix de juillet courant, n'était que d'un étage au-dessus du sol, mais nos braves pompiers ont pu, par leur dévouement, empêcher le feu de se propager à la maison de MM. Shearer & Sons, qui est située à l'angle de la rue St Charles et de la rue St-Jacques.

MORT DRAMATIQUE

Une mère et sa petite fille
retirées du canal

L'ENFANT SERAIT TOMBEE A
L'EAU EN VOULANT CUEIL-
LIR DU TREPLE AROMA-
TIQUE SUR LA RIVE

Et la mère aurait péri en vou-
lant sauver son
enfant

A l'heure actuelle, au No 45 rue Tar-
gion, se trouvent une mère et sa petite
fille, victimes toutes deux d'un sort préma-
ture.

Elle, il était arrivé plusieurs fois, de-
puis quelques années, que Mme Alex
Laroque, perdait complètement l'usage
de ses facultés mentales. Dans ces
moments-là, elle se prenait surtout à
parler des dames du purgatoire, des an-
ges et du diable.

Aussi, la plupart du temps, elle ne
pouvait vaquer aux soins du ménage,
et son mari, qui est tisserand de son
métier, était obligé d'y voir en grande
partie.

Il y avait deux enfants, Ross-Anne,
âgée de 8 ans, et la petite Clara, âgée
de 3 ans et demi.

Il arriva que samedi soir, le père dut
s'absenter pour aller faire quelques em-
plettes au marché.

Comme son épouse ne s'est jamais
absentée quand il l'avait laissée seule, il
ne redoutait rien pour elle et recom-
mandait seulement aux deux fillettes,
qui folâtraient dans la cour, de ne
pas s'éloigner.

LA PAIE IRREGULIERE

Les plaintes des employés du canal La-
chine

Il n'y aurait rien d'étonnant que l'un
de ces quatre matins, le tra-
vail se suspende à l'instigation de son
chef, M. Lachin, par suite d'une grève des
employés.

Ces hommes qui, pour la plupart, ne
travaillent que six à sept mois par an-
née, pour un salaire de six cents, ne sont
pas payés que tous les mois et, ce qui pis
est, fort irrégulièrement.

Ainsi, la pile du bois de nuit qui devait
se faire le dix de juillet courant, n'était
que d'un étage au-dessus du sol, mais nos
braves pompiers ont pu, par leur dévouement,
empêcher le feu de se propager à la maison
de MM. Shearer & Sons, qui est située à
l'angle de la rue St Charles et de la rue
St-Jacques.

LA GUERRE

DEPECHE DE CET AVANT-MIDI

Madrid, 18 — "El Imparcial" dit que
les négociations pour la paix ont été
interrompues.

Madrid, 18 — "El Imparcial" dit que
les négociations pour la paix ont été
interrompues.

LE FONDS DE SECOURS

De l'Association St Jean-Baptiste

L'Association St Jean-Baptiste a ré-
solu de mettre à exécution sans retard
le projet qu'elle a conçu de créer un
fonds de secours au profit de ses mem-
bres.

L'Association St Jean-Baptiste a ré-
solu de mettre à exécution sans retard
le projet qu'elle a conçu de créer un
fonds de secours au profit de ses mem-
bres.

LE TRANSPORT AMERICAIN

Le pilote Ouellette donne des
détails intéressants

Un reporter de la "Presse" a rencontré
ce matin, le pilote Ouellette, qui
avait charge de descendre ce fameux
transport américain, dans les rapides
des Océans, et à lui se procurer plu-
sieurs détails intéressants.

"D'abord, dit le pilote Ouellette, la
cause de l'échecement est due au fait
que le Rival qui trainait la barge, n'é-
tait pas assez fort ni assez puissant. J'a-
vais fait cette remarque à la compagnie
américaine, qui m'engageait avant de
descendre, lui conseillant de prendre le
Chiotain ; mais, pour une raison ou
pour une autre, on prit le Rival et les
éventualités que je craignais sont arri-
vées."

"Après être entré dans le grand remou
vis-à-vis de Québec, le Rival ne
put nous tirer assez fort et la barge
étant très longue, (248 pieds), elle devint
se dérauger complètement du che-
nal. Nous tentâmes l'empere aussitôt et
c'est comme les autres du Rival."

La barge n'est pas dans une position
dangereuse ; elle peut être sortie dès
que l'eau sera haute dans quelques
jours.

La barge n'est aucunement endomma-
gée. Il en coûtera peut-être quelque
argent pour sortir le transport, de cette
position ; mais la compagnie ne le per-
dra pas."

La barge a 40 pieds de large, 268
pieds de long et 20 pieds de cale. Elle coûte
\$140,000.

Le pilote Ouellette dit qu'il doit en
descendre une douzaine de barges amé-
ricaines.

MGR BRUCHESI

Termine sa visite pastorale

Mgr Bruchési a terminé sa visite
pastorale et est retourné à Montréal, ce
matin.

Mgr Michaud, coadjuteur de Mgr
Gosselin, évêque de Burlington, est
aussi à l'évêché aujourd'hui, ainsi qu'un
très grand nombre de visiteurs étrangers.

Tous repartent, cette après-midi, pour
Trois-Rivières, où ils vont assister aux
funérailles de Mgr Lafleche. C'est Mgr
Bruchési qui prononcera l'oraison funè-
bre de l'illustre défunt. Sa Grandeur
sera accompagnée à Trois-Rivières, par
M. le chanoine Racicot, M. l'abbé Roy
et plusieurs autres prêtres de l'arche-
vêché.

Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque
de Québec, chantera le service funèbre.

LA FETE DU TRAVAIL

On est à se préparer activement pour
la célébration de la prochaine fête du
Travail.

On est à se préparer activement pour
la célébration de la prochaine fête du
Travail.

NOYE EN SE BAINANT

Il ne savait pas nager

John Bryan, âgé de 20 ans, charre-
tier, domicilié 125 rue Canling, s'est
noyé hier après-midi dans le canal,
près de la rue des Saizours.

MIRACLE A STE ANNE DE BEAUPRE

Ottawa, 18 — Plusieurs personnes
ont été témoins d'un miracle dénotant
à Sainte-Anne de Beaupré.

Ottawa, 18 — Plusieurs personnes
ont été témoins d'un miracle dénotant
à Sainte-Anne de Beaupré.

MONTREAL

Est-il devenu le refuge des in-
firmes ?

M. Marshall, de la société protectrice
des marqués et des enfants, faisait re-
marquer à nos lecteurs, ce matin, que
Montréal est devenu le refuge de tous
les infirmes de la province. De tous les
côtés, il nous vient chaque jour une
foule d'individus qui viennent demander
nourriture et protection aux autorités. A
surtout, la police de Bristol, comté de
Pontias, a envoyé à Montréal un pauvre
littot nommé Fitzgerald que l'on re-
commandait à la sollicitude de la police.
On demandait au maire de l'envoyer à
l'Asile St Jean de Dieu. Or, il ne faut
pas oublier que la ville paie une somme
assez importante pour chacun de ceux
qu'elle envoie à l'asile. Nous avons en-
core de nos misérables et de nos malades à
protéger. Il faut que les autres villes
fassent de même et ne viennent pas
nous donner la charge de leurs malheur-
eux.

Les taxes à Montréal sont assez lour-
des sans que l'on veuille à l'augmenter.
payer pour les malheureux des autres
villes. Il faut qu'une telle anomalie
cesse. Les autorités ont si bien com-
pris cette nécessité qu'elles ont renvoyé
le pauvre Fitzgerald à Bristol, et c'est
là que l'on fera pour tous les misérables
qui nous viendront d'ailleurs.

LA "TOILE DE L'AVENIR"

La toile hygiénique de l'abbé Knapp

Nous avons le plaisir d'annoncer à
nos nombreux clients et au public en
général, que nous venons de recevoir
une nouvelle importation de toile ali-
mentaire.

Cette toile est requise dans "M. cure
d'eau", à Woorshofen, et aujourd'hui dans
nos familles elle est en grand usage.

Nous avons déjà disposé d'une partie
notable de cet envoi, et nous sommes
de se procurer cet article indispensable
au point de vue hygiénique, de se hâ-
ter de donner leur commande.

Nous promettons d'avance, pour toute
information qui nous sera demandée,
pour toute commande qui nous sera
confiée, une attention dévouée.

N'oublions pas que cette toile est de-
venue une nécessité aux personnes qui
desirent reconquérir une santé qui s'en-
tend, à conserver toujours une santé
florissante.

En même temps, nous profitons de
l'occasion pour offrir des vêtements
confectionnés avec cette toile d'immense
bande de valeur à des prix très réduits
ceux qui préfèrent ne souffrir aucun
retard.

Nous avons aussi en main des chan-
sures en de lin venant d'Allemagne.
Rien de n'a été négligé par nous
de ce qui peut être utile à ceux qui vou-
dront se procurer les vêtements hygié-
niques exigés par l'abbé Knapp. Ar-
chambault et Gervais, 111 Saint-Laurent. Seuls
dépositaires pour le Canada.

UN CIRQUE A MONTREAL

Le grand cirque de Walter L. Main
sera à Montréal lundi et mardi, les 25
et 26 juillet prochains.

Le grand cirque de Walter L. Main
sera à Montréal lundi et mardi, les 25
et 26 juillet prochains.

LA QUALITE SYMPATHIQUE

La qualité sympathique du son est
le premier attribut d'un piano d'ar-
tiste, de même que dans les violons, c'est
cette qualité qui distingue les instru-
ments de premier ordre. Il existe une
aussi grande différence entre les sons des
pianos "Pratte" et ceux des autres pla-
nos qu'entre le son d'un Stradivarius
et celui d'un violon ordinaire.

La qualité sympathique du son est
le premier attribut d'un piano d'ar-
tiste, de même que dans les violons, c'est
cette qualité qui distingue les instru-
ments de premier ordre. Il existe une
aussi grande différence entre les sons des
pianos "Pratte" et ceux des autres pla-
nos qu'entre le son d'un Stradivarius
et celui d'un violon ordinaire.

LA GUERRE

DEPECHE DE CET AVANT-MIDI

Madrid, 18 — "El Imparcial" dit que
les négociations pour la paix ont été
interrompues.

Madrid, 18 — "El Imparcial" dit que
les négociations pour la paix ont été
interrompues.

UN VIEUX CANADIEN

Qui prit part à la guerre du
Mexique

RETRAITE DE BENNINGTON

Comment nos frères y sont
traités

C'est le matin, l'un des représentants
à cet entretien avec un vieux Cana-
dien, bien connu dans la partie Est de
notre cité, sous le nom de "Jos. Lapiere".

M. Lapiere est âgé de 77 ans et ar-
rive de Bennington, dans l'Etat de Ver-
mont, où il habite la maison des inva-
lides qui ont servi les Etats-Unis dans
leurs différentes guerres. On y voit
surtout des vétérans de la guerre de
1861-1865.

Une centaine de soldats habitent cette
retraite, où se trouvent plusieurs Cana-
diens, entre autres : Joseph Lapiere,
Jean-Baptiste Marteau, Larivière, Le-
clair, Brousseau et Gauthier.

La guerre du Mexique, qui débuta en
1846 et qui dura deux ans, laisse peu
de soldats américains aujourd'hui. M.
Lapiere en est un des deux qu'il y a
à Bennington.

C'est les larmes aux yeux que ce
vieux soldat parle de son domicile de
Bennington ; on y est traité en enfants gâ-
tés.

Le commandant du refuge, le major
R. J. Coffey, sa femme et sa jeune fille,
y déploient un dévouement qui tient
de l'amour pour ces vieux défenseurs
de la patrie.

L'Amérique est dévorée d'une super-
be médaille qu'il a remportée sur le
champ de bataille par sa bravoure et
son habileté. Aussi la porte-t-elle avec
orgueil.

Partout aux Etats-Unis sa médail-
le lui vaut une grande considération ;
les hauts officiers de l'armée ne dédaignent
pas de lui montrer leur amitié,
entre autres le général Peck, de Bur-
lington.

La retraite habitée par nos Cana-
diens, à Bennington, consiste en trois
corps de bâtiments : une église, un hôpital
et la maison d'habitation.

Ces bâtiments sont adjoints à un bois
immense rempli de toutes espèces d'ar-
bustes curieux, et où le public est ad-
mis.

Les vieux soldats portent le costume
militaire. On les place deux par cham-
bre. Ils nourrissent qu'on leur donne
ne serait pas pitié sur la table de nos
meilleurs hôtels. Ils ont une salle de
jeux où ils peuvent exercer leur adre-
sse en tous genres de jeux. Ils ont
à leur disposition un grand nombre de
chaises et n'ont point de règlement, ce
qui n'est qu'un détail. Ils ont un
rang dans les parades et les démonstra-
tions publiques.

A ST GABRIEL DE BRANDON

Quatre cents citoyens de Jo-
liette en visite

Saint-Gabriel de Brandon, 18 — Saint-
Gabriel a eu le plaisir de recevoir hier
après-midi la visite de quatre cents ci-
toyens de Joliette. Cette excursion avait
été organisée par M. Pierre Charbon-
nier, Martial Leprohon, Rosario Beau-
doin et autres. Plus de quatre cents
personnes prirent passage à bord du
mâtin et arrivèrent à deux heures de
l'après-midi, accompagnés par le capi-
taine de Joliette. Les excursionnistes
furent reçus à la gare par la masse de
la population. Ils se rendirent en ma-
chine à l'église de St-Jacques, où se trou-
vaient les habitants de St-Gabriel. Les
villages, sur les bords du lac Maskinonge,
où ils s'arrêtèrent pendant toute l'après-
midi. Les uns visitèrent les ruines du
monde de MM. Larocque et Renaud,
d'autres se promènèrent sur le lac
Maskinonge, qui en chaloupes, qui en
chaises à roues. La température
était particulièrement favorable :
température et vent calme.

Entre cinq et sept heures, la fanfare
du régiment de St-Jacques, sous la direc-
tion de M. M. Beausoleil, M. P. P.
Archebault, N. P. et Renaud, maître
de Joliette, qui passe l'été à Saint-Ga-
briel, joua de la musique.

Dans la soirée, les excursionnistes et
les citoyens de Saint-Gabriel se réunirent
sur la place du marché d'ont fut
lu un magnifique feu d'artifice, au
milieu des applaudissements et de
applaudissements de la foule. Les
discours furent prononcés par
M. Renaud, maire de Joliette, et Ar-
chambault, maire de Saint-Gabriel.
Les discours furent prononcés par
M. Renaud, maire de Joliette, et Ar-
chambault, maire de Saint-Gabriel.
Les discours furent prononcés par
M. Renaud, maire de Joliette, et Ar-
chambault, maire de Saint-Gabriel.

LE SUCCESSEUR DE CHAUNOY DEPEW

M. Calway, qui a succédé à M.
Chaunoy Dewey, comme président du
comité de New York Central, était
à Montréal hier. M. Calway est arri-
vé par train spécial avec un groupe
d'amis et il est reparti dans la soirée
après un séjour de quelques heures
parmi nous.

LES MALLES POUR LA GRANDE BRETAGNE

Les malles pour la Grande Bretagne
et l'Irlande sont fermées, comme
d'habitude, au bureau de poste de
Montréal.

UNIVERSITE LAVAL

Faculté de droit

A une assemblée des étudiants en
droit de l'Université Laval, des résolu-
tions de condoléances ont été proposées
et unanimement adoptées à l'occasion
de la mort de leur confrère, M. Oscar
Ayotte, E.E.D.

SOCIETES COMMERCIALES

John Coleman et Cie — Martin O'Brien
et W. J. Coleman, banquiers — The
Rivington Cutlery Co — Gustave
C. Snyder.

LES COLERES DE LA MER DE BEHRING

San Francisco, 18 — On apprend que
le steamer "Concomough" a été perdu
dans la mer de Behring, avec un autre
steamer qu'il remorquait. Le tout était
évalué à \$40,000. Deux berges appar-
tenant à l'Alaska Commercial Coy.
sont perdues aussi. Elles valaient \$20,
000. On dit qu'il y a très peu d'eau
dans le Yukon, cette année.



LA TRANSLATION DES RESTES DE MGR LAFLECHE

PARC SOMMER

Une foule énorme a assisté, hier, à
la matinée et à la soirée du parc Som-
mer. Il faut visiter le Parc, en ces oc-
casions du dimanche, pour contempler
toute la popularité dont jouit ce splen-
dide établissement. C'est une institu-
tion aujourd'hui fondée et appuyée sur
la sympathie du tout Montréal.

LOTS A BON MARCHÉ

Beaux lots à bâtir au parc Mile-End,
seulement \$100, \$125, \$150, payable
\$500 comptant, et \$132 à \$246 par
mois, les intérêts compris. Les che-
ques ne sont pas obligés de bâtir. Georges
Marcel, 2220 rue Saint-Laurent.

UN CIRQUE A MONTREAL

Le grand cirque de Walter L. Main
sera à Montréal lundi et mardi, les 25
et 26 juillet prochains.

LA QUALITE SYMPATHIQUE

La qualité sympathique du son est
le premier attribut d'un piano d'ar-
tiste, de même que dans les violons, c'est
cette qualité qui distingue les instru-
ments de premier ordre. Il existe une
aussi grande différence entre les sons des
pianos "Pratte" et ceux des autres pla-
nos qu'entre le son d'un Stradivarius
et celui d'un violon ordinaire.

UNIVERSITE LAVAL

Faculté de droit

A une assemblée des étudiants en
droit de l'Université Laval, des résolu-
tions de condoléances ont été proposées
et unanimement adoptées à l'occasion
de la mort de leur confrère, M. Oscar
Ayotte, E.E.D.

SOCIETES COMMERCIALES

John Coleman et Cie — Martin O'Brien
et W. J. Coleman, banquiers — The
Rivington Cutlery Co — Gustave
C. Snyder.

LA VICTOIRE BIEN GAGNEE
LE NATIONAL PREND UNE BELLE REVANCHE DE SA DEFAITE DE SAMEDI
KAVANAGH ET BROWN JOUENT UNE PARTIE PHENOMENALE
HEROIQUE RESISTANCE DE LA DEFENSE DE CORNWALL

Le National vainqueur.
Non club de croquet canadien-français a pris samedi une belle revanche de sa défaite du 11 juillet...

Le National vainqueur.
Après un jeu de croquet canadien-français a pris samedi une belle revanche de sa défaite du 11 juillet...

Le National vainqueur.
Après un jeu de croquet canadien-français a pris samedi une belle revanche de sa défaite du 11 juillet...

Le National vainqueur.
Après un jeu de croquet canadien-français a pris samedi une belle revanche de sa défaite du 11 juillet...

Le National vainqueur.
Après un jeu de croquet canadien-français a pris samedi une belle revanche de sa défaite du 11 juillet...

Le National vainqueur.
Après un jeu de croquet canadien-français a pris samedi une belle revanche de sa défaite du 11 juillet...

Le National vainqueur.
Après un jeu de croquet canadien-français a pris samedi une belle revanche de sa défaite du 11 juillet...

Le National vainqueur.
Après un jeu de croquet canadien-français a pris samedi une belle revanche de sa défaite du 11 juillet...

Le National vainqueur.
Après un jeu de croquet canadien-français a pris samedi une belle revanche de sa défaite du 11 juillet...

Le National vainqueur.
Après un jeu de croquet canadien-français a pris samedi une belle revanche de sa défaite du 11 juillet...

Le National vainqueur.
Après un jeu de croquet canadien-français a pris samedi une belle revanche de sa défaite du 11 juillet...

BASE BALL
NOUVELLE VICTOIRE DES MASCOTTES

Les Mascottes, qui s'étaient distingués il y a huit jours, ont battu les Independents par un score de 5 à 1...

Les Mascottes, qui s'étaient distingués il y a huit jours, ont battu les Independents par un score de 5 à 1...

Les Mascottes, qui s'étaient distingués il y a huit jours, ont battu les Independents par un score de 5 à 1...

Les Mascottes, qui s'étaient distingués il y a huit jours, ont battu les Independents par un score de 5 à 1...

Les Mascottes, qui s'étaient distingués il y a huit jours, ont battu les Independents par un score de 5 à 1...

Les Mascottes, qui s'étaient distingués il y a huit jours, ont battu les Independents par un score de 5 à 1...

Les Mascottes, qui s'étaient distingués il y a huit jours, ont battu les Independents par un score de 5 à 1...

Les Mascottes, qui s'étaient distingués il y a huit jours, ont battu les Independents par un score de 5 à 1...

Les Mascottes, qui s'étaient distingués il y a huit jours, ont battu les Independents par un score de 5 à 1...

Les Mascottes, qui s'étaient distingués il y a huit jours, ont battu les Independents par un score de 5 à 1...

Les Mascottes, qui s'étaient distingués il y a huit jours, ont battu les Independents par un score de 5 à 1...

POSITION DES CLUBS
CET APRES-MIDI A DEL AIR

Après-midi à Del Air. Les courses ont été très intéressantes...

Après-midi à Del Air. Les courses ont été très intéressantes...

Après-midi à Del Air. Les courses ont été très intéressantes...

Après-midi à Del Air. Les courses ont été très intéressantes...

Après-midi à Del Air. Les courses ont été très intéressantes...

Après-midi à Del Air. Les courses ont été très intéressantes...

Après-midi à Del Air. Les courses ont été très intéressantes...

Après-midi à Del Air. Les courses ont été très intéressantes...

Après-midi à Del Air. Les courses ont été très intéressantes...

Après-midi à Del Air. Les courses ont été très intéressantes...

Après-midi à Del Air. Les courses ont été très intéressantes...



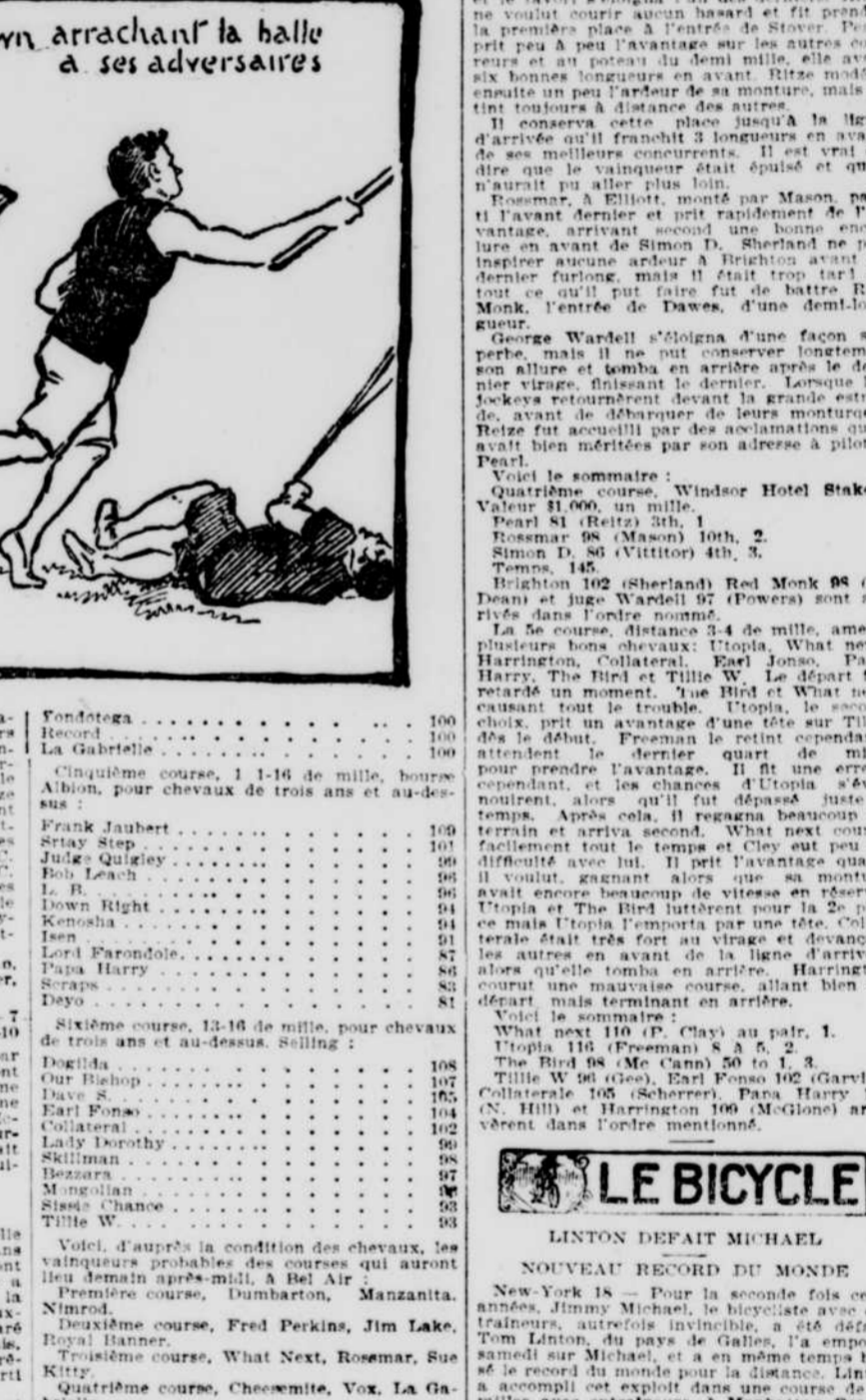
Une mêlée dans le goal du National

Thomas Holden

La Mascotte du National

Dans la dernière partie, Valois joue avec la balle pour finir

Marcelin sauvant la situation



Brown arrachant la balle à ses adversaires

LE BICYCLE

LINTON DEFAIT MICHAEL

NOUVEAU RECORD DU MONDE

LE BICYCLE

LE BICYCLE

LE BICYCLE

LE BICYCLE

LE BICYCLE

LE BICYCLE

LE BICYCLE

LE BICYCLE

LE BICYCLE

LE BICYCLE

LE BICYCLE

LE BICYCLE

LE BICYCLE

Advertisement for 'Deuce dans Deu Hood's' featuring a large illustration of a man and text describing the product and its benefits.

CE FAMEUX VOL

Paré fait une confession complète

NOUVEAUX DEVELOPPEMENTS DE CETTE AFFAIRE

Arrestation de W. H. Ponton, le caissier de la banque

CAROLINE PARÉ EST TRANSFÉRÉE A NAPANÉ

Histoire complète du vol

Napané, Ont., 17 — W. H. Ponton, ancien caissier de la Dominion Bank, arrêté l'autre jour, comme complice dans le vol de \$20,000...

Paré est arrivé de Manchester, N. H., accompagné de cinq détectives.

Mme Sanchez, la sœur de Paré, a été amenée de Montréal, ce soir, et est logée en prison avec son frère et avec Mackie.

Le magistrat a dit que l'examen préliminaire ne commença point avant huit jours.

Après cela, les trois associés disparurent, Paré et Hébert, associés d'un train de fret qui passait à ce moment.

Après la confession de Paré à Manchester, les détectives Dougherty et Wilkes, de l'agence Pinkerton, sont allés à Napané et accompagnés d'un ou deux citoyens, ont fait le partage.

Après la confession de Paré à Manchester, les détectives Dougherty et Wilkes, de l'agence Pinkerton, sont allés à Napané et accompagnés d'un ou deux citoyens, ont fait le partage.

Après cela, les trois associés disparurent, Paré et Hébert, associés d'un train de fret qui passait à ce moment.

Après la confession de Paré à Manchester, les détectives Dougherty et Wilkes, de l'agence Pinkerton, sont allés à Napané et accompagnés d'un ou deux citoyens, ont fait le partage.

Après cela, les trois associés disparurent, Paré et Hébert, associés d'un train de fret qui passait à ce moment.

Après la confession de Paré à Manchester, les détectives Dougherty et Wilkes, de l'agence Pinkerton, sont allés à Napané et accompagnés d'un ou deux citoyens, ont fait le partage.

Après cela, les trois associés disparurent, Paré et Hébert, associés d'un train de fret qui passait à ce moment.

Après la confession de Paré à Manchester, les détectives Dougherty et Wilkes, de l'agence Pinkerton, sont allés à Napané et accompagnés d'un ou deux citoyens, ont fait le partage.

Après cela, les trois associés disparurent, Paré et Hébert, associés d'un train de fret qui passait à ce moment.

Après la confession de Paré à Manchester, les détectives Dougherty et Wilkes, de l'agence Pinkerton, sont allés à Napané et accompagnés d'un ou deux citoyens, ont fait le partage.

Après cela, les trois associés disparurent, Paré et Hébert, associés d'un train de fret qui passait à ce moment.

Après la confession de Paré à Manchester, les détectives Dougherty et Wilkes, de l'agence Pinkerton, sont allés à Napané et accompagnés d'un ou deux citoyens, ont fait le partage.

Après cela, les trois associés disparurent, Paré et Hébert, associés d'un train de fret qui passait à ce moment.

Après la confession de Paré à Manchester, les détectives Dougherty et Wilkes, de l'agence Pinkerton, sont allés à Napané et accompagnés d'un ou deux citoyens, ont fait le partage.

Après cela, les trois associés disparurent, Paré et Hébert, associés d'un train de fret qui passait à ce moment.

Après la confession de Paré à Manchester, les détectives Dougherty et Wilkes, de l'agence Pinkerton, sont allés à Napané et accompagnés d'un ou deux citoyens, ont fait le partage.

Après cela, les trois associés disparurent, Paré et Hébert, associés d'un train de fret qui passait à ce moment.

Après la confession de Paré à Manchester, les détectives Dougherty et Wilkes, de l'agence Pinkerton, sont allés à Napané et accompagnés d'un ou deux citoyens, ont fait le partage.

Après cela, les trois associés disparurent, Paré et Hébert, associés d'un train de fret qui passait à ce moment.

Après la confession de Paré à Manchester, les détectives Dougherty et Wilkes, de l'agence Pinkerton, sont allés à Napané et accompagnés d'un ou deux citoyens, ont fait le partage.

Après cela, les trois associés disparurent, Paré et Hébert, associés d'un train de fret qui passait à ce moment.

Après la confession de Paré à Manchester, les détectives Dougherty et Wilkes, de l'agence Pinkerton, sont allés à Napané et accompagnés d'un ou deux citoyens, ont fait le partage.

LES TRAVERS LES PROVINCES

Un faux prêtre chassé de la paroisse de St Hubert

L'APPARENCE DE LA RECOLTE

Une femme prise subitement de folie furieuse à St Elphège

Autres nouvelles

SHAWINGAN

Un jeune garçon, âgé de 14 ans, fils de M. Joseph Patenaude, s'est fracturé les deux os de l'avant-bras, en tombant du haut d'un cerisier.

Le rendement est très grande abondance et la température se montre exceptionnellement favorable à sa mise en grange.

Toutefois on ne serait pas fâché d'avoir un peu de pluie. L'eau commence à manquer et le feu fait des ravages dans les sèves.

Les cultivateurs paraissent satisfaits de leur beurre, de son moutin et de son lait. Les vaches ont du lait qu'elles envoient. La direction de l'établissement a été obligée d'augmenter la capacité de production de cette dernière.

PIERREVILLE

La femme d'un nommé Joseph Grondin, demeurant à Saint-Elphège, a été frappée subitement de folie furieuse, la semaine dernière.

Le docteur Antoine Longpré, de Papineauville, est venu adjoindre au corps pour le district d'Ottawa, avec le docteur C. E. Graham, qui occupait cette position. Le premier aura juridiction dans la division électroale de Labellie, et le second dans Wright.

CHAMBLAY BASSIN

M. A. Bourgain, le défendeur de Guillaume, est actuellement en promenade à Chamblay avec son épouse; ils sont tous les deux les hôtes de M. Alex. Ostigny.

M. l'abbé Perron, de l'archevêché, est à prendre quelques jours de repos chez sa mère madame Brien.

Les demoiselles d'Artois, de Farnham, étaient ici la semaine dernière, chez leur frère, M. H. d'Artois, gérant de la banque Ville-Marie.

Les jeunes gens de Chamblay sont actuellement à préparer pour la première semaine du mois prochain la messe en scène du grand drame intitulé: "Les Pirates de la Savane". La représentation de ce drame est attendue avec impatience.

Le yacht de M. Beauchemin, de Sorel, est actuellement à Chamblay où l'on s'en sert pour mettre les bouées en place dans le Bassin.

Le commerce est moins actif que l'an dernier, et il se fait moins de trafic cette année par le canal qu'il s'en faisait les années précédentes.

M. Siméon Constantineau, avocat de Bedford, est en vacances à Chamblay; il habite le Centre.

LAVALTÈRE

Ces jours derniers un beau chevreuil fut aperçu paisiblement tranquille dans un champ d'avoine situé à cinq ou six arpents de la maison de M. Edouard Mousseau.

L'un des fils de ce dernier chevreuil, qui se promène dans un bois voisin du village. On ne l'a pas revu depuis.

Les commissaires d'écoles élus dernièrement sont MM. Edmond Lacombe et Joseph Fournier. Les autres membres de la commission, M. Louis Lacombe a été élu président et M. le Dr Simon Martineau continue à agir en qualité de secrétaire-trésorier.

Le dimanche 12, il a fait de fortes gelées au rang du Point du Jour. Les dommages causés au produit de la terre sont considérables; le blé d'hiver, les pommes de terre, le sarrasin, les fèves, les étronnelles, presque tout y a passé.

On a en en les quarante heures la semaine dernière. Tous les paroissiens en ont suivi ponctuellement les exercices.

MARIEVILLE

Trois jeunes gens de Holyoke, Mass., MM. O. Monast, E. Tremblay et M. Hébert, sont venus passer leur vacances à Marieville.

Tous les trois sont d'excellents musiciens, et ils ont fort égayé leurs parents et leurs amis.

Mademoiselle J. Murphy est arrivée dans sa famille pour y passer ses vacances.

Mademoiselle J. Murphy nous est revenue de Montréal en compagnie de mademoiselle O. Lamotte, une de ses amies qui passera quelques jours au milieu de nous.

SAINT-HUBERT

Une classe à l'homme.

Vendredi soir se présentait à la gare de Saint-Hubert un individu revêtu d'un costume de militaire, qui se prétendait colonel et demandait de se faire inscrire à l'appartement.

Le militaire s'appelait l'homme à la soutane, et j'ai été consacré le printemps dernier.

L'accommodement de ce prétendu militaire n'était pas fait pour convaincre qu'il était un militaire. Les autres drames de cet enfant de cœur plutôt qu'adulte d'un homme et de plus paraissait avoir subi l'injure du temps. Il portait un crêpe de veuve à sa ceinture et était revêtu d'un long gilet. Son sacochet en tonte noir.

Le chef de gare, M. Dufresne, lui demanda encore une fois s'il était prêtre. "Non", répondit l'individu et se voyant déçu, il prit la fuite à travers les champs.

ACCIDENT DE TRAMWAY A SHERBROOKE

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

Un mecanicien grièvement blessé

LE DIVORCE DE RIGO

Viens, 18 — Le prince de Carman Chimay reprend tous les jours des forces.

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

Le divorce de Rigo

SALLE WINDSOR

Un Soir Seulement

MERCREDI, LE 20 JUILLET

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

PROFESSOR RICHARD

Labatt's India Pale Ale

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

La Meilleure Qualité

THE SANG PAVING AND PROVISION CO. LTD

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

Nos Prix les Plus Bas

COUPON DE LA PRESSE. GRANDS PORTRAITS 3-1 AU CRAYON OU "CARBON" LACAS. N° 4

LE SEL WINDSOR. Pour le table et la toilette. Le plus pur et le meilleur.

LA PRESSE
 IMPRIMERIE ET PUBLICATION
 1, BERTHELEME,
 PROPRIETAIRES
 MONTREAL

Abonnement:
 ANNUEL \$3.00 par an
 SEMESTRIEL \$1.50 par 6 mois
 TRIMESTRIEL \$0.75 par 3 mois
 MENSUEL \$0.25 par mois
 EN VENTE
 \$1.00 par an
 \$0.50 par 6 mois
 \$0.25 par 3 mois
 \$0.10 par mois

LA PRESSE,
 1, BERTHELEME, MONTREAL, CANADA

CIRCULATION DE LA PRESSE
 LA SEMAINE FINISSANT LE

9 JUILLET 1898

LUNDI	61,617
MARDI	62,108
MERCREDI	62,529
JEUDI	62,332
VENREDI	62,749
SAMEDI	75,140
TOTAL	386,495

Circulation moyenne par jour
 SEMAINE FINISSANT LE
 9 JUILLET 1898

64,416
 MONTREAL, 18 JUILLET 1898.

AFFAIRES CIVIQUES

Les scandales
 Ce n'est pas le public qui depuis quel-
 que temps parle de scandales civiques,
 mais les échevins et, ce qu'il y a de plus
 étrange, c'est que ceux mêmes qui ont
 été soulevés les laissent tranquillement
 dormir après les avoir signalés à l'opinion
 publique.

C'est ainsi que l'échevin Marsolais
 laisse tomber dans l'oubli l'affaire de
 l'administration de la cour du Recorder
 sur laquelle il avait demandé une enquête.
 La presse est absolument impuissante
 à tirer cette affaire au clair et attend
 avec impatience que le président du
 comité de police donne suite à la motion
 qu'il a présentée au Conseil.

Pourquoi n'agit-il pas ? Si une en-
 quête n'est pas nécessaire pourquoi l'a-t-il
 demandé ? et ayant demandé pourquoi
 n'obtient-il pas un plénum pour lequel
 pourquoi ne fait-il pas le nécessaire
 pour l'obtenir ?

L'impuissance de la presse à faire la
 lumière sur cette affaire tient à ce qu'il
 n'agit, s'il fait en croire dame ru-
 meur, d'irrévérences, d'obscures dé-
 licateurs, d'une exploitation des plus
 honteuses du public spécial à la cour
 du Recorder et de ses ouvrages qui do-
 vent amener les personnes soupçonnées
 devant la justice, si réellement elles
 sont coupables.

Or, il n'est pas du devoir de la presse
 de procéder à une enquête criminelle
 et serait-elle absolument convaincue de
 la vérité des accusations qu'on col-
 porte à l'hôtel de ville et sur la rue,
 quelle manœuvrerait à l'égard de la for-
 mulant sans preuves à l'appui.

Ces preuves, les échevins seuls peu-
 vent y avoir accès et ont seuls qualité
 pour les produire au grand jour ; pour-
 quoi ne le font-ils pas ? pourquoi après
 avoir affirmé que le département de la
 cour du Recorder devait être réformé,
 pourquoi après avoir même porté des
 accusations fort peu transparentes con-
 tre ce département civique, l'échevin
 Marsolais reste-t-il muet et inactif ?

Le département du Recorder est de
 tous les départements civiques celui
 dans lequel il peut se perpétrer les
 abus les plus nombreux, les plus criants,
 les plus dangereux contre les citoyens
 et l'exercice de la justice.

Il n'est pas un seul citoyen qui, pour
 une cause quelconque, ne tombe sans
 sous la loi d'un règlement civique ou
 qui n'ait besoin de s'adresser à ce dé-
 partement pour faire appliquer l'un de
 ces règlements.

Puis enfin, c'est par ce département
 que doivent passer tous les exploités de
 vices qui infestent toutes les gran-
 des villes.

La cour du Recorder occupe égale-
 ment une grande place dans la vie ci-
 vile. Elle juge des différends entre ma-
 îtres et serviteurs ; entre locataires et
 propriétaires ; entre voisins ; entre cer-
 tains débiteurs et leurs créanciers, etc.,
 et est donc du plus grand intérêt pour
 les citoyens qu'on veuille à ce que l'ad-
 ministration de ce département soit au-
 dessus même du soupçon.

Nous répétons que ce que nous disons
 ne s'applique pas à son député, qui
 préside cette cour. Sa réputation est
 intacte et ne fait pas partie de l'adminis-
 tration de ce département civique et
 qui ne fait pas partie de l'administration
 qui ne fait pas partie de l'administration
 qui ne fait pas partie de l'administration

L'échevin Marsolais en a trop dit, et
 trop fait, pour rester dans le statu quo.
 Depuis qu'il a parlé, les langues se
 sont déliées et de nombreuses plaintes,
 plus ou moins fondées, émanent de
 la partie. Les employés qu'il a vus et
 qui, depuis sa motion, sont tenus en sus-
 pension ont le droit d'exiger que la lu-
 mière soit faite et que le président du
 comité de police les mette à même de se
 défendre.

S'il ne le fait pas, il faudra en consé-
 quence qu'il a été avec une légèreté des plus
 regrettables et le comité de police, tout
 entier, aura alors le devoir d'évoquer
 l'affaire et d'exiger à son président des
 explications qui mettront fin à une ma-
 laise que sa motion a causé dans la partie
 et à la position peu enviable dans laquelle
 il a placé les employés qui relèvent du
 comité.

Il n'est pas besoin de sortir de la sphère
 d'influence du comité de police pour
 parler d'un autre scandale.

L'autre jour en plein conseil l'échevin
 Roy a parlé de milliers de piastres dé-
 pensées en pure perte sur des propriétés
 n'appartenant pas à la ville et réparées
 à des prix fabuleusement élevés.

Pourquoi l'échevin Roy qui parle
 pourtant avec beaucoup de franchise,
 s'est-il arrêté en chemin ? Pourquoi n'a-t-il
 pas ouvertement donné les détails

du job qu'il déconçait ? Le public lui en
 aurait su gré. Au lieu de cela il signale
 l'existence du mal, sans le localiser et
 sans mettre le public à même de protes-
 ter et d'en demander compte à ceux qui
 l'ont commis.

Agir ainsi c'est dénigrer l'adminis-
 tration civique sans profit aucun pour
 la chose publique et nous ne comprenons
 pas que le Conseil laisse passer de pa-
 reilles insinuations sans les relever, sans
 exiger des explications positives de la
 part de ceux qui les font.

LE CHARBON DE L'ACQUEDUC
 C'est ce qu'à, du reste, compris l'éche-
 vin Jacques quand l'échevin Beausoleil
 a dit à la dernière séance, que les comptes
 du charbon achetés par le comité de
 l'eau étaient entachés de fraude.

L'échevin Jacques, membre de ce comi-
 té, a énergiquement protesté contre
 cette accusation et a congruement
 assumé sa part de responsabilité dans
 ce qui a été fait par ce comité en ordon-
 nant qu'il y a eu fraude, je suis l'undes fran-
 caux.

Justifié et malgré tout le bruit qui a
 été fait autour de cette affaire, l'attitu-
 de de l'échevin Jacques nous paraît aus-
 si près de la vérité que l'accusation de
 l'échevin Beausoleil l'est peu.

Le comité de l'eau a commis une irré-
 gularité, une de ces irrégularités que les
 comités ont tous commises depuis des an-
 nées et qu'ils excusent, sans les légitimer,
 en invoquant le bien public et la néces-
 sité de pouvoir aux services indispen-
 sables de la ville.

Le comité de l'eau avait dépensé en
 1897, \$7,943 de charbon qu'il aurait
 fait payer sur les appropriations de
 1898, en présentant au contrôleur de la
 cité une facture datée du 4 janvier
 1898.

Comme cro-en-jambe donné aux or-
 dres formels du conseil, c'est assez je-
 ri ; mais de là à accuser les anciens
 membres du comité de l'eau et le surin-
 tendant de l'acqueduc de fraude, il y a
 tout un abîme.

La conséquence de cette accusation,
 aussi grave que mal fondée, faite en
 plein conseil, s'est fait sentir dans le
 rapport adressé par M. Laforet, surin-
 tendant de l'acqueduc, à son comité.

Ce rapport aurait gagné à être fait
 sous une forme différente et seule la
 gravité de l'accusation lancée contre cet
 officier civique, peut en excuser la for-
 me.

Nous n'avons pas le courage de blâ-
 mer un fonctionnaire ressentant vive-
 ment une injure, toute gratuite ; mais
 nous croyons qu'il aurait mieux fait de
 se borner à présenter ses chiffres en
 laissant à son comité, accusé avec lui,
 le soin de le défendre contre des im-
 putations colossales.

Le comité de l'eau a accepté le rap-
 port de M. Laforet, et nous sommes
 curieux de connaître les objections, —
 au "Herald", on dirait les accusations, —
 qui seraient faites au conseil pour dé-
 truire ce rapport, qui doit être tenu
 pour honnête et fidèle jusqu'à preuve
 du contraire.

OU PRENDRE L'ARGENT ?
 Qu'il soit exact ou non, ce rapport
 n'est pas moins un problème que le
 conseil aura quelque difficulté à réso-
 dre.

Il faut \$15,000 de charbon pour pour-
 voir aux besoins de l'acqueduc jusqu'à
 la fin de l'année. Le conseil n'a pas
 un cent en caisse pour acheter ce
 charbon et ce qui est plus grave, n'a
 aucun moyen à sa disposition pour four-
 nir cette somme au comité de l'eau.

On pourrait, comme on l'a toujours
 fait, autoriser cette dépense en avance
 sur les appropriations de l'an prochain,
 — ce qui ne ferait que reporter la solu-
 tion, sans la résoudre, — ou l'autoriser
 en déclarant qu'on demanderait à la
 prochaine session du parlement. Mais, l'au-
 torisation de la venir à même la fraude
 commise, mais ces deux moyens ne
 seraient ni honnêtes et le comité des fi-
 nances, pas plus que le conseil, ne semble
 disposer à s'en servir, ce dont on doit
 être fâché.

Reste la taxe spéciale ! Le vote pris
 sur la motion des échevins Ames et
 Ekers, à la dernière séance du conseil,
 laisse peu d'espoir sur la possibilité de
 son acceptation ; alors ?

Alors ? Il ne reste plus qu'à attendre
 la décision que la sagesse dictera
 aux vingt-six membres du conseil de Mon-
 treal, pour trouver les \$15,000 nécessai-
 res à l'achat de ce charbon et les \$100,
 000 que réclament, à juste titre, les
 nombreux créanciers de la ville.

Les séances du conseil sont monve-
 mentées d'ici aux vacances !

**EXPOSITION FRANÇAISE A
 A TORONTO**
 (Du "Paris-Canada")

En comité composé de notabilités du
 commerce parisien vient d'être formé
 pour l'exposition française de Toronto.
 Ce comité, placé sous la présidence
 d'honneur du commissaire-général du
 Canada, M. Hector Fabre, a pour pré-
 sident M. Alphonse Blondel, vice-pré-
 sident M. F. Levée, et M. A. Lacroix ;
 secrétaire-général, M. Duverly.

Il s'est déjà assuré de nombreuses et
 importantes adhésions.

L'exposition aura lieu du 1er septem-
 bre au 1er novembre.

Ce sera le point de départ de relations
 nouvelles et mutuellement avantageuses
 entre les deux pays. Le commerce,
 l'industrie française prendront pied au
 Canada et s'y affermiront avec éclat à
 la veille de 1900.

les, ancien vice-président de la Cham-
 bre syndicale des produits chimiques
 et de la chambre syndicale de la céra-
 mique et de la verrerie, membre du Ju-
 ry aux Expositions.

Secrétaire général : — M. Durillon,
 officier d'Académie, fabricant d'éven-
 tuals, président de la chambre syndicale
 des fabricants d'éven-tuals, membre du
 Jury aux Expositions.

Secrétaires : — M. Colas, Albert, dis-
 tillaire.

M. Rivail, Jules, directeur et pré-
 sident du conseil d'administration de la
 Compagnie des wagons-réservoirs.

Trésorier : — M. Lefevre, L., officier
 d'Académie, fabricant de boutons, vice-
 président de la chambre syndicale de
 la passementerie, boutons, mercerie
 et rubans, membre des Comités aux
 Expositions.

Membre du comité : — MM. Barbier
 Vanblotque, Charles, négociant, en
 bois, vice-président de l'Union des Ma-
 chins de bois de France ; — Recre-
 lein, Alfred, de la maison Bernheim
 Frères, fabricant de arçons, vice-pré-
 sident aux Expositions ; — Blondel, Al-
 phonse, chevalier de la Légion d'Ho-
 neur, membre des comités et du jury
 aux Expositions ; — Boulant, Georges,
 fabricant de velours, membre de la
 chambre de commerce, médaille d'or
 exposition de Bruxelles 1887 ; — Ca-
 hon, F., officier d'Académie, fabricant de
 broches, président de la chambre
 syndicale des articles de ménage, mem-
 bre du Jury aux Expositions ; — Ca-
 bre, officier de l'Instruction publique,
 membre de l'Exposition, fabricant de la
 Corde, membre des Comités et du
 Jury aux Expositions ; — Chailut, Vie-
 velle, officier d'Académie, che-
 valier du mérite agricole, négociant en
 vins, membre du Comité de l'Exposi-
 tion de 1900 ; — Chandelet, Emile, officier
 d'Académie, vice-président de la
 chambre syndicale des fleurs et plantes ;
 Charles Jeune, fabricant de fleurs
 et ornements pour modes, médailles aux
 expositions.

Clair Maxime, chevalier de la Légion
 d'honneur, officier d'Académie, fabri-
 cant de meubles fantaisie et tentures,
 membre des comités et du jury aux
 expositions.

Colas Albert, distillaire.

David E. N., officier d'Académie, se-
 crétaire du syndicat général du com-
 merce et de l'industrie, président de la
 chambre syndicale des Négociants en
 diamants, pierres précieuses et lapidai-
 res.

Devamboz, officier d'Académie, gra-
 veur en bois, président de la présidence et des
 ministères.

Dumont, officier d'Académie, de la
 maison Lemaire fils et Dumont, cor-
 dier, médaille d'or Paris 1889, vice-pré-
 sident de l'Académie, fabricant de papiers,
 membre des comités et du jury aux
 expositions.

Durif, Antoine, officier d'Académie,
 fabricant de papiers, membre des comités
 et du jury aux expositions, membre de
 la commission de l'exposition de 1900,
 maire de Pont-et-Marais, Seine-Infé-
 rieure.

Duvalley, officier d'Académie, fabri-
 cant d'éven-tuals, président de la Cham-
 bre syndicale des fabricants d'éven-tuals,
 membre du jury aux expositions.

Estré, officier d'Académie, fabricant
 de meubles scolaires.

Filleux Léon, fabricant de mesures
 de capacité, président de la chambre
 syndicale des poids et mesures, membre
 du comité d'admission, et XV, à l'exposi-
 tion de 1900.

François Simon, officier d'Académie,
 grand prix et diplômé d'honneur aux
 expositions.

Frope, fabricant de dragées et confis-
 eries hors concours, médailles aux Ex-
 positions.

Gauthier, officier d'Académie, vice-
 président du syndicat général de l'In-
 dustrie nationale, président de la Cham-
 bre syndicale des négociants en diamants,
 pierres précieuses, membres des Comités
 et du jury aux Expositions.

Gény, Clément, fabricant d'appareils
 et objets pour pansements, hygiène de
 l'enfance, administrateur de la Caisse
 des Ecoles du 1er arrondissement, mé-
 dailles aux expositions, fabricant de
 Gougelet, agent commercial de la So-
 ciété des pâtilières du bassin de Paris.

Hanoüan, Henri, officier d'Académie,
 ingénieur des arts et manufactu-
 res, administrateur de l'industrie et de la
 Société anonyme des hauts-fourneaux et Ateliers
 de construction du Val d'Oise.

Jacquemart, officier d'Académie, pré-
 sident honoraire de la Chambre syndi-
 cale des chapeliers de France, ancien vice-président du syn-
 dicat général de l'Union Nationale.

Jourdan, Emile, docteur en médecine,
 membre de la Société d'Anthropologie.

Lacroix, A., chevalier de la Légion
 d'honneur, officier d'Académie, chimiste,
 fabricant de couleurs vififiables,
 ancien vice-président de la chambre
 syndicale des produits chimiques et de
 la chambre syndicale de la céramique
 et de la verrerie, membre du Jury aux
 Expositions.

Schmartz, Charles, fabricant de rou-
 leaux lithographiques, médaille d'or
 Anvers 1894. Diplôme d'honneur à
 l'exposition du centenaire de la litho-
 graphie, Maison fondée en 1816.

Toussaint, Albert Joseph, fabri-
 cant de fantaisies pour modes, vice-pré-
 sident de la Chambre syndicale des fan-
 taisies pour modes, notable commer-
 ceant.

Vautou, Jules, fabricant de ceintes
 et valons cardés à Orléans Nord, vice-
 président de la Chambre syndicale des
 ceintes et valons cardés.

Verdin, Charles, chevalier de la Lé-
 gion d'honneur, officier d'Académie, les-
 tier, fabricant d'instruments pour la phy-
 siologie et la médecine expérimentale,
 grands prix aux Expositions interna-
 tionales.

Volant, fabricant de vêtements en
 peau, équipements pour les colonies.

Wickham, Georges, chevalier de la Lé-
 gion d'honneur, officier d'Académie, docteur
 en médecine, président de la
 Chambre syndicale des Instruments et
 appareils de l'art médical, membre du
 Jury aux Expositions.

QUESTION D'ASILE
 Au moment où tout le monde discute
 l'appropos de l'exposition de MM. Carran-
 za et du Bose, sur l'ordre du gouverne-
 ment canadien, il n'est pas hors de place
 de citer un incident absolument ré-
 cent d'un genre analogue et dont le
 dénouement nous est apparu par les
 journaux suisses dernièrement arrivés
 au Canada.

Dans ces journaux nous trouvons le
 compte-rendu d'une des dernières séances
 de l'Assemblée fédérale, tenue ces
 jours-ci à Berne.

On y a interpellé le gouvernement sur
 la question des réfugiés italiens et sur
 les procédés employés en cette affaire
 par le Conseil fédéral, le pouvoir exé-
 cutif de l'Etat, lorsqu'au moment des
 troubles de Milan eut lieu ce mouve-
 ment d'Italiens, se portant à l'aide de
 leurs compatriotes révoltés. On sait que
 le Conseil fédéral, bien loin de s'op-
 poser d'abord à ce mouvement, dont il
 connaissait le but, avait laissé faire.

Mais que, se reprenant ensuite, pour
 éviter une réclamation diplomatique, il
 avait arrêté, dans le canton du Tessin,
 un de ces bandes d'Italiens, forte de
 200 hommes environ, et, militairement,
 l'avait fait conduire à la frontière et
 remettre entre les mains des troupes du
 roi Humbert, d'avance prévenues.

Il faut avouer que c'était là une fau-
 te, une grosse faute même. Il y avait
 dans cette conduite du Conseil fédéral
 on ne sait qu'elle félonie morale qui fut
 vivement critiquée partout. Le brave
 peuple Suisse, dont les traditions du
 droit d'asile sont un de ses titres de
 gloire aux yeux des autres peuples, fut
 tout étonné de ce acte qui qu'il
 qualifiait sévèrement d'œuvre de police.

On disait que l'armée fédérale qui avait été
 rassemblée à la hâte pour accomplir cette
 basse opération de gendarmerie, n'avait
 pas à faire de conduites et de vi-
 violations de ce genre. Bref, l'opinion
 publique fut très surexcitée et l'inter-
 pellation dont nous venons de parler né-
 cessita en quelque sorte que la traduction
 de ce sentiment de colère.

La discussion a été fort vive à l'As-
 semblée fédérale et on peut dire que
 le Président, M. Ruffy, s'est défendu
 comme il a pu, avec beaucoup de dignité
 d'ailleurs et une éclatante bonne foi
 aussi.

Mais n'empêche que l'assent à été si
 rude que par 106 voix contre 11, le
 Conseil National a blâmé le Pouvoir Exé-
 cutif.

On remarquera qu'il s'agit ici d'Ita-
 liens réfugiés en Suisse qui compo-
 sent une descende en Italie.

Le cas était donc beaucoup plus grave
 que celui des attachés espagnols pré-
 sents au Canada, cependant le vote a
 été censuré pour blâmer la complaisance
 — même diplomatique — du chef de
 l'exécutif à l'égard du gouvernement
 italien.

Il est vrai que les Suisses ne sont pas
 simplement des libéraux d'élection, ils
 sont de la vieille souche libérale.

INFORMATIONS
 Il faudrait donner un peu plus d'ac-
 tualité à la "Gazette Officielle" d'Ot-
 tawa. Ainsi les nominations de MM.
 Choquette et Dorion, aux fonctions ju-
 diciaires, n'ont paru dans le journal du
 gouvernement, que samedi dernier.

Après tout, M. Charlton, M. P. de
 Norfolk, qui cumule tant de qualités
 diverses, à compter de celle de repré-
 sentant de l'industrie forestière du Mi-
 chigan et des sociétés évangéliques de
 morale transcendante, jusqu'à celle de
 diplomate, implicitement accrédité par
 le sénat de Washington, près les auto-
 rités fédérales du Canada, pourrait bien
 n'être pas membre de la Conférence In-
 ternationale de Québec.

Si notre gouvernement en a déclaré de
 la sorte, il a tout aussi bien fait qu'en
 remettant indéfiniment la réduction de
 l'intérêt sur les dépôts populaires à ses
 caisses d'épargne.

Et personne ne l'en blâmera.

Si d'un autre côté, M. Charlton, par
 un sentiment de respect personnel, a
 pris l'initiative de ne pas accepter le
 rôle qui lui a été offert, eh bien, c'est un
 bon point pour lui.

Puisse-t-il continuer dans cette bonne
 voie et admettre, une fois pour toutes,
 qu'on ne peut servir deux maîtres en
 même temps.

La Cie S. Carsley, Limitée
 Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montréal. 18 Juillet 1898

Vente à Bon Marché de Juillet
 Les Dames vont se réjouir de la Grande Vente de
 Mousselines les plus chic

Elegantes Mousselines
 A 75c Des centaines de longueurs de
 robes de ces jolies mousselines
 vendues chaque jour, les patrons sont
 de plus attrayants, et les combinaisons
 de couleur se distinguent par leurs tein-
 tes délicates. Prix ordinaire 125c
 Prix de la vente de juillet..... 75c

Jolies Indiennes
 A 35c Bonnes Indiennes durables, tou-
 tes les couleurs, non chagrinées,
 vente de juillet..... 35c

A 60c Une belle collection d'Indiennes
 nouvelles nuances, jolies teintes
 et riches dessins, prix ordinaire 120c
 Prix de la vente de juillet..... 60c

A 90c Drap Ripple écossais, très con-
 venables pour peignoirs, blouses
 et robes d'enfants, valant 150c. Prix 90c
 de la vente de juillet..... 90c

A 31c Grenadines de fantaisie, fond
 noir, effets rayés et tachetés de
 couleurs brillantes, nouvelles marchan-
 dises, régulièrement vendues 45c
 Prix de la vente de juillet..... 31c

LA CIE S. CARSLY, Limitée.

2500 Sets à Blouses
 Voici un bargain caractéristique du
 gros magasin. Empressez-vous d'en
 profiter.

3000 jolis sets à
 blouses valant 15c.
 Prix de la vente de
 juillet..... 7c

1500 sets à blouses
 en argent sterling, six
 jolis dessins, magnifi-
 quement enchaissés,
 comprenant 3 boutons
 de col et 1 paire de chaînes de man-
 che. Prix ordinaire 45c. Prix de
 la vente de juillet..... 29c

Corsets d'Été
 Voici une autre oc-
 casion de vous pro-
 curer à peu de frais des
 Corsets confortables
 et hygiéniques, pour
 les temps chauds.

250 Corsets en tulle
 bien ventilés et bien
 faits, d'après les der-
 nières modes, balci-
 nes couvertes en sa-
 ten français, 27c

Bargains en Coton
 Cette section du Gros Magasin est cel-
 le où il se fait le plus d'affaires chaque
 jour.

15 ballots de bon coton janne utile,
 qualité excellente, 34 pouces de largeur
 ce qui est vend habituellement 4c
 prix de la vente de juillet..... 2c

8 caisses de coton blanc pesant, très
 bien tissé, 37 pes de largeur, prix ordi-
 naire des magasins 6c. Prix de la
 vente de juillet..... 4c

**Occupés à vendre des Bi-
 cycles New Barnes**
 \$100 Première
 qualité pour \$29.95

N'allez pas en va-
 cances sans avoir
 un bicyclette New
 Barnes, ils sont
 excellents pour la
 route, forts, recom-
 mandables et très
 bien finis. Vendus
 jusqu'à présent
 8100. Prix de ven-
 te de juillet au gros magasin, \$29.95.

LA CIE S. CARSLY, Limitée.

**Bargain dans les Jupes
 de Robes**

185 jupes de
 robes en duck
 blanc fleur de
 fantaisie à la
 mode, valant 72c
 nouvelle et élé-
 gante, prix régu-
 lier \$1.25 ; mardi
 \$1.00

98 jupes de sortie en duck blanc,
 taillées bonne longueur et bonne lar-
 geur, avec ourlet large, prix ré-
 gulier \$1.25 ; mardi..... 75c

165 jupes de sortie, 4 1/2 verges de lar-
 geur, ourlet large et garnies de rangs
 de braid blanc, prix régulier
 \$2.20 ; mardi..... \$1.67

LA CIE S. CARSLY LIMITEE
 Nos 1765 à 1793 Notre-Dame—MONTREAL—184 à 194 St Jacques

RAMENENT A LA SANTE
 Les RIPANS TABLETS ramènent les gens à la santé. Lorsque vous y

L'AFFAIRE DREYFUS

Devant le Parlement Français. La Malle d'Europe nous apporte le compte rendu de la mémorable séance de la chambre des députés, au cours de laquelle le ministre de la guerre, M. Godefroy Cavaignac, a lu des documents établissant la culpabilité de l'ancien capitaine Dreyfus.

La Chambre des députés a, comme "La Presse" l'a déjà annoncé dans ses dépêches, décidé par un vote de 572 voix contre 200 que le discours du ministre serait affiché dans toutes les municipalités et villages de France. C'est la plus haute et la plus utile approbation que le Parlement Français ait pu donner au ministre et le coup le plus droit qui ait encore été porté à l'agitation Zola-Dreyfus. Il faut espérer, comme dit la "République Française" qu'on en a fini avec cette triste affaire.

Voici le discours de M. G. Cavaignac, ministre de la guerre, que nous empruntons à la "République Française" : Messieurs,

J'ai la certitude absolue de la culpabilité de Dreyfus. Et vous entendez bien, messieurs, que jamais aucune raison de salut public ne me permettrait d'apporter des réserves, que je viens de faire. Jamais aucune raison de salut public, quelle qu'elle soit, ne pourrait me déterminer à maintenir au bureau un innocent. (Applaudissements.)

M. Jules Méline. M. le général Billot a dit la même chose. M. le ministre de la guerre. — Cela dit, — et je demande ici à l'Assemblée tout son silence et toute son attention, — j'apporte à la chambre les faits que je puis lui apporter.

Il s'agit de deux ordres : l'un d'abord, le service des renseignements du ministère de la guerre, et l'autre, pendant six années, environ mille pièces de correspondance — je dis des originaux de mille pièces de correspondance — échangées entre des personnes qui s'occupaient activement, et avec succès, de l'espionnage.

Ces pièces de correspondance, qui portent tantôt des noms vrais, tantôt des noms de convention, ne peuvent laisser ni par leur origine, ni par leur nature, ni par leur aspect, ni par leur caractère de reconnaissance qu'elles portent, aucun doute à aucun homme de bonne foi, ni sur leur authenticité, ni sur l'identité de ceux qui les recevaient ou les écrivait.

Parallèlement à ces pièces de correspondance, il y a eu beaucoup qui sont insignifiantes, il y en a eu quelques-unes de fort importantes. Je ne parlerai pas ici de celles qui s'apparentent au sujet de l'affaire dont il est question, mais de celles qui appartiennent à des questions générales, concernant des personnes qui, cependant, par leur concordance même, présentent l'aspect d'une façon décisive.

Je ferai passer sous les yeux de la Chambre seulement trois pièces de ces correspondances. Je ne parlerai pas ici de celles qui s'apparentent au sujet de l'affaire dont il est question, mais de celles qui appartiennent à des questions générales, concernant des personnes qui, cependant, par leur concordance même, présentent l'aspect d'une façon décisive.

Je ferai passer sous les yeux de la Chambre seulement trois pièces de ces correspondances. Je ne parlerai pas ici de celles qui s'apparentent au sujet de l'affaire dont il est question, mais de celles qui appartiennent à des questions générales, concernant des personnes qui, cependant, par leur concordance même, présentent l'aspect d'une façon décisive.

Je ferai passer sous les yeux de la Chambre seulement trois pièces de ces correspondances. Je ne parlerai pas ici de celles qui s'apparentent au sujet de l'affaire dont il est question, mais de celles qui appartiennent à des questions générales, concernant des personnes qui, cependant, par leur concordance même, présentent l'aspect d'une façon décisive.

Je ferai passer sous les yeux de la Chambre seulement trois pièces de ces correspondances. Je ne parlerai pas ici de celles qui s'apparentent au sujet de l'affaire dont il est question, mais de celles qui appartiennent à des questions générales, concernant des personnes qui, cependant, par leur concordance même, présentent l'aspect d'une façon décisive.

Je ferai passer sous les yeux de la Chambre seulement trois pièces de ces correspondances. Je ne parlerai pas ici de celles qui s'apparentent au sujet de l'affaire dont il est question, mais de celles qui appartiennent à des questions générales, concernant des personnes qui, cependant, par leur concordance même, présentent l'aspect d'une façon décisive.

Je ferai passer sous les yeux de la Chambre seulement trois pièces de ces correspondances. Je ne parlerai pas ici de celles qui s'apparentent au sujet de l'affaire dont il est question, mais de celles qui appartiennent à des questions générales, concernant des personnes qui, cependant, par leur concordance même, présentent l'aspect d'une façon décisive.

Je ferai passer sous les yeux de la Chambre seulement trois pièces de ces correspondances. Je ne parlerai pas ici de celles qui s'apparentent au sujet de l'affaire dont il est question, mais de celles qui appartiennent à des questions générales, concernant des personnes qui, cependant, par leur concordance même, présentent l'aspect d'une façon décisive.

Je ferai passer sous les yeux de la Chambre seulement trois pièces de ces correspondances. Je ne parlerai pas ici de celles qui s'apparentent au sujet de l'affaire dont il est question, mais de celles qui appartiennent à des questions générales, concernant des personnes qui, cependant, par leur concordance même, présentent l'aspect d'une façon décisive.

Je ferai passer sous les yeux de la Chambre seulement trois pièces de ces correspondances. Je ne parlerai pas ici de celles qui s'apparentent au sujet de l'affaire dont il est question, mais de celles qui appartiennent à des questions générales, concernant des personnes qui, cependant, par leur concordance même, présentent l'aspect d'une façon décisive.

A SANTIAGO

La capitulation

L'entrée des troupes américaines dans la ville

Santiago de Cuba, 18. — Le drapeau américain flotte triomphalement sur le fort de San Juan. Le général McKibben, le général américain, a été nommé gouverneur militaire temporaire. Plus de 10,000 personnes ont assisté à la cérémonie, qui a eu lieu en cette circonstance.

Le matin de sa dégradation, Dreyfus fut maintenu pendant quelques heures dans une salle où deux officiers ont reçu de lui un bonnet blanc et son crime. Ces deux officiers en ont parlé aussitôt, et comme le rappelle à l'instant M. Castelnuovo, les aveux de Dreyfus furent publiés, notamment dans une note que je ne cite qu'à titre d'indication et qui parut dans le "Temps" portant la date du 6 janvier et par le 5 janvier au soir.

Je n'ai pas à contrôler les paroles de Dreyfus, les vôtres à peu près textuellement. "Je suis innocent. Si j'ai livré des documents à l'étranger, c'était pour amener et en avoir de plus considérables, dans trois jours, au sursis la vérité, et le ministre lui-même reprendra mon affaire."

Ces paroles ayant été publiées, le capitaine Lebrun-Renaud, l'un des officiers de la garnison, fut mandé par le ministre de la guerre, et lui raconta ce qu'il avait entendu. Il avait été conduit au ministère par le général Goussé, qui assistait à l'entrée et qui dès qu'il fut entré, le général Goussé, lui-même, écrivit au général de Boisdeffre, qui se trouvait absent, la lettre dont je vais donner lecture.

"Mon général, je m'empresse de vous rendre compte que j'ai conduit moi-même le capitaine Lebrun-Renaud, chez le ministre, qui l'a envoyé, après l'avoir entendu, chez le Président.

"D'après mon général, la conversation du capitaine Lebrun-Renaud avec Dreyfus était surtout un monologue de ce dernier qui s'est coupé et repris sans cesse.

Les points saillants étaient les suivants : "En somme, on n'a pas livré de documents originaux, mais simplement des copies."

"Le général Goussé ajoute : "Pour un individu qui déclare toujours ne rien savoir, cette phrase était un peu singulière. Puis, en protestant de son innocence, il a terminé en disant : 'Le ministre sait que je suis innocent; il me l'a fait dire par le commandant du Paty de Clam dans la prison, il y a trois ou quatre jours, et il sait que, si j'ai livré des documents, ce sont des documents sans importance, que c'était pour en obtenir de sérieux.'"

"Le capitaine a conclu en exprimant l'avis que Dreyfus faisait des déclarations de son commencement d'aveux maladroites et de mensonges. (Très bien ! très bien.)

"Je ne sais rien depuis ce matin, etc."

Le capitaine Lebrun-Renaud lui-même n'écrit le même jour, le 11 janvier, sur une feuille détachée de son calepin, la note suivante, qui est encore entre ses mains :

"M. le capitaine Lebrun-Renaud a confirmé ses déclarations par un document écrit, signé de lui, que je ne fais pas passer sous les yeux de la chambre, parce qu'il est postérieur et qu'il est aux yeux de tous que je viens de lire, qui datent du jour même, que je veux bien révéler. (Applaudissements.)

"Le capitaine Lebrun-Renaud n'est pas le seul témoin qui ait recueilli les aveux de Dreyfus. Un autre officier, le capitaine d'Atel, les a recueillis également et les a transmis aussitôt à des officiers de son commandement. Le capitaine d'Atel est mort, peu de temps après, dans des circonstances assez tragiques. Mais nous avons ici les déclarations de deux officiers qui ont recueilli, le même jour, les affirmations qu'il avait apportées. Voici ces déclarations :

"Le capitaine Anthoine a l'honneur de rendre compte que le jour de la dégradation de Dreyfus, il s'est rencontré, à la sortie de la salle où Dreyfus avait été enfermé, avec le capitaine d'Atel, son ami, lequel avait été de service comme appartenant à l'état-major de la place.

"D'Atel a dit au capitaine Anthoine que Dreyfus venait de dire devant lui : 'Pour ce que j'ai livré, cela n'en valait pas la peine. Si on m'avait laissé faire, j'aurais en davantage en échange.'"

"Le capitaine Anthoine a immédiatement répété ce propos au commandant de Mitry.

"Voilà la déclaration du commandant de Mitry : "Le commandant de Mitry a l'honneur de rendre compte que, aussitôt la dégradation de Dreyfus, les capitaines d'artillerie Anthoine lui répéta une conversation qu'il venait d'avoir avec le commandant d'Atel, de l'état-major de la place de Paris (depuis décedé), un sujet de réclamation faite, en présence de ce dernier, par le dit Dreyfus.

A SANTIAGO

La capitulation

L'entrée des troupes américaines dans la ville

Santiago de Cuba, 18. — Le drapeau américain flotte triomphalement sur le fort de San Juan. Le général McKibben, le général américain, a été nommé gouverneur militaire temporaire. Plus de 10,000 personnes ont assisté à la cérémonie, qui a eu lieu en cette circonstance.

Le matin de sa dégradation, Dreyfus fut maintenu pendant quelques heures dans une salle où deux officiers ont reçu de lui un bonnet blanc et son crime. Ces deux officiers en ont parlé aussitôt, et comme le rappelle à l'instant M. Castelnuovo, les aveux de Dreyfus furent publiés, notamment dans une note que je ne cite qu'à titre d'indication et qui parut dans le "Temps" portant la date du 6 janvier et par le 5 janvier au soir.

Je n'ai pas à contrôler les paroles de Dreyfus, les vôtres à peu près textuellement. "Je suis innocent. Si j'ai livré des documents à l'étranger, c'était pour amener et en avoir de plus considérables, dans trois jours, au sursis la vérité, et le ministre lui-même reprendra mon affaire."

Ces paroles ayant été publiées, le capitaine Lebrun-Renaud, l'un des officiers de la garnison, fut mandé par le ministre de la guerre, et lui raconta ce qu'il avait entendu. Il avait été conduit au ministère par le général Goussé, qui assistait à l'entrée et qui dès qu'il fut entré, le général Goussé, lui-même, écrivit au général de Boisdeffre, qui se trouvait absent, la lettre dont je vais donner lecture.

"Mon général, je m'empresse de vous rendre compte que j'ai conduit moi-même le capitaine Lebrun-Renaud, chez le ministre, qui l'a envoyé, après l'avoir entendu, chez le Président.

"D'après mon général, la conversation du capitaine Lebrun-Renaud avec Dreyfus était surtout un monologue de ce dernier qui s'est coupé et repris sans cesse.

Les points saillants étaient les suivants : "En somme, on n'a pas livré de documents originaux, mais simplement des copies."

"Le général Goussé ajoute : "Pour un individu qui déclare toujours ne rien savoir, cette phrase était un peu singulière. Puis, en protestant de son innocence, il a terminé en disant : 'Le ministre sait que je suis innocent; il me l'a fait dire par le commandant du Paty de Clam dans la prison, il y a trois ou quatre jours, et il sait que, si j'ai livré des documents, ce sont des documents sans importance, que c'était pour en obtenir de sérieux.'"

"Le capitaine a conclu en exprimant l'avis que Dreyfus faisait des déclarations de son commencement d'aveux maladroites et de mensonges. (Très bien ! très bien.)

"Je ne sais rien depuis ce matin, etc."

Le capitaine Lebrun-Renaud lui-même n'écrit le même jour, le 11 janvier, sur une feuille détachée de son calepin, la note suivante, qui est encore entre ses mains :

"M. le capitaine Lebrun-Renaud a confirmé ses déclarations par un document écrit, signé de lui, que je ne fais pas passer sous les yeux de la chambre, parce qu'il est postérieur et qu'il est aux yeux de tous que je viens de lire, qui datent du jour même, que je veux bien révéler. (Applaudissements.)

"Le capitaine Lebrun-Renaud n'est pas le seul témoin qui ait recueilli les aveux de Dreyfus. Un autre officier, le capitaine d'Atel, les a recueillis également et les a transmis aussitôt à des officiers de son commandement. Le capitaine d'Atel est mort, peu de temps après, dans des circonstances assez tragiques. Mais nous avons ici les déclarations de deux officiers qui ont recueilli, le même jour, les affirmations qu'il avait apportées. Voici ces déclarations :

"Le capitaine Anthoine a l'honneur de rendre compte que le jour de la dégradation de Dreyfus, il s'est rencontré, à la sortie de la salle où Dreyfus avait été enfermé, avec le capitaine d'Atel, son ami, lequel avait été de service comme appartenant à l'état-major de la place.

"D'Atel a dit au capitaine Anthoine que Dreyfus venait de dire devant lui : 'Pour ce que j'ai livré, cela n'en valait pas la peine. Si on m'avait laissé faire, j'aurais en davantage en échange.'"

"Le capitaine Anthoine a immédiatement répété ce propos au commandant de Mitry.

"Voilà la déclaration du commandant de Mitry : "Le commandant de Mitry a l'honneur de rendre compte que, aussitôt la dégradation de Dreyfus, les capitaines d'artillerie Anthoine lui répéta une conversation qu'il venait d'avoir avec le commandant d'Atel, de l'état-major de la place de Paris (depuis décedé), un sujet de réclamation faite, en présence de ce dernier, par le dit Dreyfus.

A SANTIAGO

La capitulation

L'entrée des troupes américaines dans la ville

Santiago de Cuba, 18. — Le drapeau américain flotte triomphalement sur le fort de San Juan. Le général McKibben, le général américain, a été nommé gouverneur militaire temporaire. Plus de 10,000 personnes ont assisté à la cérémonie, qui a eu lieu en cette circonstance.

Le matin de sa dégradation, Dreyfus fut maintenu pendant quelques heures dans une salle où deux officiers ont reçu de lui un bonnet blanc et son crime. Ces deux officiers en ont parlé aussitôt, et comme le rappelle à l'instant M. Castelnuovo, les aveux de Dreyfus furent publiés, notamment dans une note que je ne cite qu'à titre d'indication et qui parut dans le "Temps" portant la date du 6 janvier et par le 5 janvier au soir.

Je n'ai pas à contrôler les paroles de Dreyfus, les vôtres à peu près textuellement. "Je suis innocent. Si j'ai livré des documents à l'étranger, c'était pour amener et en avoir de plus considérables, dans trois jours, au sursis la vérité, et le ministre lui-même reprendra mon affaire."

Ces paroles ayant été publiées, le capitaine Lebrun-Renaud, l'un des officiers de la garnison, fut mandé par le ministre de la guerre, et lui raconta ce qu'il avait entendu. Il avait été conduit au ministère par le général Goussé, qui assistait à l'entrée et qui dès qu'il fut entré, le général Goussé, lui-même, écrivit au général de Boisdeffre, qui se trouvait absent, la lettre dont je vais donner lecture.

"Mon général, je m'empresse de vous rendre compte que j'ai conduit moi-même le capitaine Lebrun-Renaud, chez le ministre, qui l'a envoyé, après l'avoir entendu, chez le Président.

"D'après mon général, la conversation du capitaine Lebrun-Renaud avec Dreyfus était surtout un monologue de ce dernier qui s'est coupé et repris sans cesse.

Les points saillants étaient les suivants : "En somme, on n'a pas livré de documents originaux, mais simplement des copies."

"Le général Goussé ajoute : "Pour un individu qui déclare toujours ne rien savoir, cette phrase était un peu singulière. Puis, en protestant de son innocence, il a terminé en disant : 'Le ministre sait que je suis innocent; il me l'a fait dire par le commandant du Paty de Clam dans la prison, il y a trois ou quatre jours, et il sait que, si j'ai livré des documents, ce sont des documents sans importance, que c'était pour en obtenir de sérieux.'"

"Le capitaine a conclu en exprimant l'avis que Dreyfus faisait des déclarations de son commencement d'aveux maladroites et de mensonges. (Très bien ! très bien.)

"Je ne sais rien depuis ce matin, etc."

Le capitaine Lebrun-Renaud lui-même n'écrit le même jour, le 11 janvier, sur une feuille détachée de son calepin, la note suivante, qui est encore entre ses mains :

"M. le capitaine Lebrun-Renaud a confirmé ses déclarations par un document écrit, signé de lui, que je ne fais pas passer sous les yeux de la chambre, parce qu'il est postérieur et qu'il est aux yeux de tous que je viens de lire, qui datent du jour même, que je veux bien révéler. (Applaudissements.)

"Le capitaine Lebrun-Renaud n'est pas le seul témoin qui ait recueilli les aveux de Dreyfus. Un autre officier, le capitaine d'Atel, les a recueillis également et les a transmis aussitôt à des officiers de son commandement. Le capitaine d'Atel est mort, peu de temps après, dans des circonstances assez tragiques. Mais nous avons ici les déclarations de deux officiers qui ont recueilli, le même jour, les affirmations qu'il avait apportées. Voici ces déclarations :

"Le capitaine Anthoine a l'honneur de rendre compte que le jour de la dégradation de Dreyfus, il s'est rencontré, à la sortie de la salle où Dreyfus avait été enfermé, avec le capitaine d'Atel, son ami, lequel avait été de service comme appartenant à l'état-major de la place.

"D'Atel a dit au capitaine Anthoine que Dreyfus venait de dire devant lui : 'Pour ce que j'ai livré, cela n'en valait pas la peine. Si on m'avait laissé faire, j'aurais en davantage en échange.'"

"Le capitaine Anthoine a immédiatement répété ce propos au commandant de Mitry.

"Voilà la déclaration du commandant de Mitry : "Le commandant de Mitry a l'honneur de rendre compte que, aussitôt la dégradation de Dreyfus, les capitaines d'artillerie Anthoine lui répéta une conversation qu'il venait d'avoir avec le commandant d'Atel, de l'état-major de la place de Paris (depuis décedé), un sujet de réclamation faite, en présence de ce dernier, par le dit Dreyfus.

A SANTIAGO

La capitulation

L'entrée des troupes américaines dans la ville

Santiago de Cuba, 18. — Le drapeau américain flotte triomphalement sur le fort de San Juan. Le général McKibben, le général américain, a été nommé gouverneur militaire temporaire. Plus de 10,000 personnes ont assisté à la cérémonie, qui a eu lieu en cette circonstance.

Le matin de sa dégradation, Dreyfus fut maintenu pendant quelques heures dans une salle où deux officiers ont reçu de lui un bonnet blanc et son crime. Ces deux officiers en ont parlé aussitôt, et comme le rappelle à l'instant M. Castelnuovo, les aveux de Dreyfus furent publiés, notamment dans une note que je ne cite qu'à titre d'indication et qui parut dans le "Temps" portant la date du 6 janvier et par le 5 janvier au soir.

Je n'ai pas à contrôler les paroles de Dreyfus, les vôtres à peu près textuellement. "Je suis innocent. Si j'ai livré des documents à l'étranger, c'était pour amener et en avoir de plus considérables, dans trois jours, au sursis la vérité, et le ministre lui-même reprendra mon affaire."

Ces paroles ayant été publiées, le capitaine Lebrun-Renaud, l'un des officiers de la garnison, fut mandé par le ministre de la guerre, et lui raconta ce qu'il avait entendu. Il avait été conduit au ministère par le général Goussé, qui assistait à l'entrée et qui dès qu'il fut entré, le général Goussé, lui-même, écrivit au général de Boisdeffre, qui se trouvait absent, la lettre dont je vais donner lecture.

"Mon général, je m'empresse de vous rendre compte que j'ai conduit moi-même le capitaine Lebrun-Renaud, chez le ministre, qui l'a envoyé, après l'avoir entendu, chez le Président.

"D'après mon général, la conversation du capitaine Lebrun-Renaud avec Dreyfus était surtout un monologue de ce dernier qui s'est coupé et repris sans cesse.

Les points saillants étaient les suivants : "En somme, on n'a pas livré de documents originaux, mais simplement des copies."

"Le général Goussé ajoute : "Pour un individu qui déclare toujours ne rien savoir, cette phrase était un peu singulière. Puis, en protestant de son innocence, il a terminé en disant : 'Le ministre sait que je suis innocent; il me l'a fait dire par le commandant du Paty de Clam dans la prison, il y a trois ou quatre jours, et il sait que, si j'ai livré des documents, ce sont des documents sans importance, que c'était pour en obtenir de sérieux.'"

"Le capitaine a conclu en exprimant l'avis que Dreyfus faisait des déclarations de son commencement d'aveux maladroites et de mensonges. (Très bien ! très bien.)

"Je ne sais rien depuis ce matin, etc."

Le capitaine Lebrun-Renaud lui-même n'écrit le même jour, le 11 janvier, sur une feuille détachée de son calepin, la note suivante, qui est encore entre ses mains :

"M. le capitaine Lebrun-Renaud a confirmé ses déclarations par un document écrit, signé de lui, que je ne fais pas passer sous les yeux de la chambre, parce qu'il est postérieur et qu'il est aux yeux de tous que je viens de lire, qui datent du jour même, que je veux bien révéler. (Applaudissements.)

"Le capitaine Lebrun-Renaud n'est pas le seul témoin qui ait recueilli les aveux de Dreyfus. Un autre officier, le capitaine d'Atel, les a recueillis également et les a transmis aussitôt à des officiers de son commandement. Le capitaine d'Atel est mort, peu de temps après, dans des circonstances assez tragiques. Mais nous avons ici les déclarations de deux officiers qui ont recueilli, le même jour, les affirmations qu'il avait apportées. Voici ces déclarations :

"Le capitaine Anthoine a l'honneur de rendre compte que le jour de la dégradation de Dreyfus, il s'est rencontré, à la sortie de la salle où Dreyfus avait été enfermé, avec le capitaine d'Atel, son ami, lequel avait été de service comme appartenant à l'état-major de la place.

"D'Atel a dit au capitaine Anthoine que Dreyfus venait de dire devant lui : 'Pour ce que j'ai livré, cela n'en valait pas la peine. Si on m'avait laissé faire, j'aurais en davantage en échange.'"

"Le capitaine Anthoine a immédiatement répété ce propos au commandant de Mitry.

"Voilà la déclaration du commandant de Mitry : "Le commandant de Mitry a l'honneur de rendre compte que, aussitôt la dégradation de Dreyfus, les capitaines d'artillerie Anthoine lui répéta une conversation qu'il venait d'avoir avec le commandant d'Atel, de l'état-major de la place de Paris (depuis décedé), un sujet de réclamation faite, en présence de ce dernier, par le dit Dreyfus.

A SANTIAGO

La capitulation

L'entrée des troupes américaines dans la ville

Santiago de Cuba, 18. — Le drapeau américain flotte triomphalement sur le fort de San Juan. Le général McKibben, le général américain, a été nommé gouverneur militaire temporaire. Plus de 10,000 personnes ont assisté à la cérémonie, qui a eu lieu en cette circonstance.

Le matin de sa dégradation, Dreyfus fut maintenu pendant quelques heures dans une salle où deux officiers ont reçu de lui un bonnet blanc et son crime. Ces deux officiers en ont parlé aussitôt, et comme le rappelle à l'instant M. Castelnuovo, les aveux de Dreyfus furent publiés, notamment dans une note que je ne cite qu'à titre d'indication et qui parut dans le "Temps" portant la date du 6 janvier et par le 5 janvier au soir.

Je n'ai pas à contrôler les paroles de Dreyfus, les vôtres à peu près textuellement. "Je suis innocent. Si j'ai livré des documents à l'étranger, c'était pour amener et en avoir de plus considérables, dans trois jours, au sursis la vérité, et le ministre lui-même reprendra mon affaire."

Ces paroles ayant été publiées, le capitaine Lebrun-Renaud, l'un des officiers de la garnison, fut mandé par le ministre de la guerre, et lui raconta ce qu'il avait entendu. Il avait été conduit au ministère par le général Goussé, qui assistait à l'entrée et qui dès qu'il fut entré, le général Goussé, lui-même, écrivit au général de Boisdeffre, qui se trouvait absent, la lettre dont je vais donner lecture.

"Mon général, je m'empresse de vous rendre compte que j'ai conduit moi-même le capitaine Lebrun-Renaud, chez le ministre, qui l'a envoyé, après l'avoir entendu, chez le Président.

"D'après mon général, la conversation du capitaine Lebrun-Renaud avec Dreyfus était surtout un monologue de ce dernier qui s'est coupé et repris sans cesse.

Les points saillants étaient les suivants : "En somme, on n'a pas livré de documents originaux, mais simplement des copies."

"Le général Goussé ajoute : "Pour un individu qui déclare toujours ne rien savoir, cette phrase était un peu singulière. Puis, en protestant de son innocence, il a terminé en disant : 'Le ministre sait que je suis innocent; il me l'a fait dire par le commandant du Paty de Clam dans la prison, il y a trois ou quatre jours, et il sait que, si j'ai livré des documents, ce sont des documents sans importance, que c'était pour en obtenir de sérieux.'"

"Le capitaine a conclu en exprimant l'avis que Dreyfus faisait des déclarations de son commencement d'aveux maladroites et de mensonges. (Très bien ! très bien.)

"Je ne sais rien depuis ce matin, etc."

Le capitaine Lebrun-Renaud lui-même n'écrit le même jour, le 11 janvier, sur une feuille détachée de son calepin, la note suivante, qui est encore entre ses mains :

"M. le capitaine Lebrun-Renaud a confirmé ses déclarations par un document écrit, signé de lui, que je ne fais pas passer sous les yeux de la chambre, parce qu'il est postérieur et qu'il est aux yeux de tous que je viens de lire, qui datent du jour même, que je veux bien révéler. (Applaudissements.)

"Le capitaine Lebrun-Renaud n'est pas le seul témoin qui ait recueilli les aveux de Dreyfus. Un autre officier, le capitaine d'Atel, les a recueillis également et les a transmis aussitôt à des officiers de son commandement. Le capitaine d'Atel est mort, peu de temps après, dans des circonstances assez tragiques. Mais nous avons ici les déclarations de deux officiers qui ont recueilli, le même jour, les affirmations qu'il avait apportées. Voici ces déclarations :

"Le capitaine Anthoine a l'honneur de rendre compte que le jour de la dégradation de Dreyfus, il s'est rencontré, à la sortie de la salle où Dreyfus avait été enfermé, avec le capitaine d'Atel, son ami, lequel avait été de service comme appartenant à l'état-major de la place.

"D'Atel a dit au capitaine Anthoine que Dreyfus venait de dire devant lui : 'Pour ce que j'ai livré, cela n'en valait pas la peine. Si on m'avait laissé faire, j'aurais en davantage en échange.'"

"Le capitaine Anthoine a immédiatement répété ce propos au commandant de Mitry.

"Voilà la déclaration du commandant de Mitry : "Le commandant de Mitry a l'honneur de rendre compte que, aussitôt la dégradation de Dreyfus, les capitaines d'artillerie Anthoine lui répéta une conversation qu'il venait d'avoir avec le commandant d'Atel, de l'état-major de la place de Paris (depuis décedé), un sujet de réclamation faite, en présence de ce dernier, par le dit Dreyfus.

JOHN MURPHY & Cie

GRANDE VENTE DE JUILLET

POUR ECOULER

Notre Grande Vente de Juillet pour écouler offre une occasion exceptionnelle d'acheter non seulement à bon marché, mais de bien acheter, c'est-à-dire, d'obtenir des marchandises de qualité supérieure à bas prix et dans bien des cas à moins que le prix coutant, aux prix auxquels nous offrons nos marchandises :

- Bargains pour écouler les Etoffes à Robes
Bargains pour écouler les Soies.
Bargains pour écouler les Mousselines.
Bargains pour écouler les Toiles.
Bargains pour écouler les Manteaux.
Bargains pour écouler les Articles de Mode.
Bargains pour écouler les Blouses.
Bargains pour écouler les Parasols.
Bargains pour écouler dans tous les Départements.

John Murphy & Cie, 2343 rue Ste Catherine, angle de la rue Metcalfe. Conditions : Comptant. Téléphone 3833

ETATS UNIS

Washington, D. C., 17. — Le département de la guerre a fait afficher le bulletin suivant à 5.15 heures, p. m. : Santiago, de Cuba, 17. — "C'est l'honneur de vous annoncer que le drapeau américain a été hissé, aujourd'hui, sur la résidence du gouverneur civil de Santiago. Un concours immense de personnes présentes, un escadron de cavalerie et un régiment d'infanterie ont présenté les armes aux sons des airs nationaux. Une batterie légère a tiré un salut de 21 coups de canon. Le gouverneur municipal maintient l'ordre le plus parfait. Un milier est très grande dans la ville; mais il y a peu de cas de maladie et peu de point de fièvre jaune. Une petite canonnière et 200 marins laissés ici par Cervera, se sont rendus. L'on procédera à l'abandon de tous les obstacles qui barrent l'entrée du port. En me rendant à la ville j'ai découvert que les défenses étaient formidables. La prise par assaut de la ville nous aurait coûté 25,000 hommes si les Espagnols s'étaient défendus comme ils l'ont fait le premier jour. Les bataillons de troupes espagnoles ont dépassé les armes depuis l'après-midi. L'on procédera à l'abandon de tous les obstacles qui barrent l'entrée du port. En me rendant à la ville j'ai découvert que les défenses étaient formidables. La prise par assaut de la ville nous aurait coûté 25,000 hommes si les Espagnols s'étaient défendus comme ils l'ont fait le premier jour. Les bataillons de troupes espagnoles ont dépassé les armes depuis l'après-midi. L'on procédera à l'abandon de tous les obstacles qui barrent l'entrée du port. En me rendant à la ville j'ai découvert que les défenses étaient formidables. La prise par assaut de la ville nous aurait coûté 25,000 hommes si les Espagnols s'étaient défendus comme ils l'ont fait le premier jour. Les bataillons de troupes espagnoles ont dépassé les armes depuis l'après-midi. L'on procédera à l'abandon de tous les obstacles qui barrent l'entrée du port. En me rendant à la ville j'ai découvert que les défenses étaient formidables. La prise par assaut de la ville nous aurait coûté 25,000 hommes si les Espagnols s'étaient défendus comme ils l'ont fait le premier jour. Les bataillons de troupes espagnoles ont dépassé les armes depuis l'après-midi. L'on procédera à l'abandon de tous les obstacles qui barrent l'entrée du port. En me rendant à la ville j'ai découvert que les défenses étaient formidables. La prise par assaut de la ville nous aurait coûté 25,000 hommes si les Espagnols s'étaient défendus comme ils l'ont fait le premier jour. Les bataillons de troupes espagnoles ont dépassé les armes depuis l'après-midi. L'on procédera à l'abandon de

EMPLOI DEMANDE

FEMME - On trouvera une femme de chambre au No 281 rue Lussac, Malincheur, 215-2.

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES - Cours d'Education et de dévotion, par le professeur Chouard, pour demoiselles et jeunes gens. Préparation du conservatoire de Paris. Etude des pièces classiques. Révision des langues vivantes. Cours littéraires. Préparation pour le baccalauréat. S'adresser pour prix, inscription et heures des cours, à l'Institut Chouard, 214-2.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE associé d'agents ou solliciteurs capables de visiter les clients, dix mille piastres, pour représenter au Canada un maison d'assurance, française et américaine. Bonne chance pour un homme énergique. S'adresser à M. E. Doherty, 214-2.

PETITES ANNONCES

Les Petites annonces sont reçues à notre Succursale de l'Est, 1705 rue Ste Catherine (coin St Denis) et à la Succursale de l'Ouest, 2422 rue Notre-Dame, entre les rues Lamontagne et Aquecud, de 9 hrs a.m. à 1 heure p.m.

TARIF

20 Mots 10 CENTS
50 Mots 15 CENTS
100 Mots 25 CENTS
250 Mots 50 CENTS
500 Mots 1.00 \$

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE à la pension Courville, No 51 St Denis, une fille pour servir la table, et une autre pour la cuisine. 215-1.

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE ET PENSION - Belles chambres d'égale garnies, faisant tout confort, avec eau chaude, téléphone, etc. S'adresser à M. J. Doherty, 214-2.

CHAMBRES DEMANDES

CHAMBRE DEMANDER - Non meublé, avec eau chaude, téléphone, etc. S'adresser à M. J. Doherty, 214-2.

A VENDRE

A VENDRE - Four tout le monde : Bois, gaz, électrique, etc. S'adresser à M. J. Doherty, 214-2.

OCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE - Un état de bonnetier complet, avec tout le matériel, grand avantage pour un commerçant. S'adresser à M. J. Doherty, 214-2.

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE - Plusieurs maisons, bon marché, dans le quartier de St-Jacques. S'adresser à M. J. Doherty, 214-2.

PERDU

PERDU - Samelli un chien à long poil, couleur fauve, âgé de 4 ans. Récompense pour toute information au No 438 St-Jacques. 215-1.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER - Dans le Concr de Montréal. S'adresser à M. J. Doherty, 214-2.

MAISONS A LOUER

A LOUER - Bas de maison, 143 rue Ste Catherine, entre St-Jacques, bain et w.c. S'adresser à M. J. Doherty, 214-2.

DIVERS

LA JUMENT baie que l'on a trouvée errant sur le chemin de Verdun, le dimanche 13 juillet 1898, à la ferme de Verdun, le No 100, Montréal. 215-1.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour avoir obtenu avec promesse de publier - A. A. 215-4.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour avoir obtenu avec promesse de publier - M. L. 215-1.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour avoir obtenu avec promesse de publier - M. L. 215-1.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour avoir obtenu avec promesse de publier - M. L. 215-1.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour avoir obtenu avec promesse de publier - M. L. 215-1.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour avoir obtenu avec promesse de publier - M. L. 215-1.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour avoir obtenu avec promesse de publier - M. L. 215-1.

UNE SENSATION

Dans les cercles de la police

Un forçat s'échappa du pénitencier

Toute une sensation a été créée, samedi, à St-Vincent de Paul, à la nouvelle qu'un forçat venait d'échapper du pénitencier. La nouvelle, qui circula dans les cercles de la police, a bientôt été confirmée par le directeur du pénitencier, qui déclara l'alarme et qui lança une campagne de gardes à la poursuite du fugitif. La population entière fut tenue en éveil, mais en dépit de toutes les recherches, on ne put retrouver la trace du forçat, et force fut aux gardes de prévenir les autorités municipales, afin que toutes leurs investigations en dehors de Saint-Vincent de Paul.

Il était 10 heures, lorsque le commandant de police annonça que le forçat venait d'être capturé. On apprit bientôt que le forçat était un nommé Joseph Pelletier, condamné il y a quelque temps à trois années de pénitencier, pour avoir été gardé, mais en dépit de toutes les recherches, on ne put retrouver la trace du forçat, et force fut aux gardes de prévenir les autorités municipales, afin que toutes leurs investigations en dehors de Saint-Vincent de Paul.

Juste à midi, l'on fouilla la campagne, mais toutes les recherches sont restées vaines. On ne put pas relever un indice qui put indiquer la route qu'avait suivie le fugitif. En désespoir de cause, les autorités du pénitencier, ont prévenu les délégués de Montréal et toute la police de la métropole a été mise sur pied pour retrouver Pelletier, qui est facile à reconnaître par son infirmité. En effet, le forçat avait été capturé dans le bois de St-Jacques, à l'endroit où se trouve un terrain, point à cette infirmité, attire immédiatement l'attention de ceux qui le rencontrent.

La nouvelle de cette évasion sensationnelle a été répandue comme un train de poudre dans les paroisses voisines. Dix agents, lancés à la poursuite du forçat, donnèrent l'alarme partout où ils se trouvaient. Les renseignements au pénitencier furent obtenus par un agent de la police, occupé aux travaux des champs. On conçoit bien qu'un tel événement a causé un grand émoi dans toutes les paroisses, et que les gardes, les agents municipaux de St-Jacques, dans un endroit, on a remarqué le passage d'un individu suspect. Au Saint-Armand, néanmoins, un citoyen, nommé M. Pelletier, a été identifié par un agent de la police, et s'est rendu au pénitencier. Ce citoyen se nomme M. Mabeur, et il demeure, rue Saint-Claude, près du couvent du Sacré-Coeur.

Voici ce qu'a raconté M. Mabeur, aux agents qui sont arrivés, au Saint-Armand, une demi-heure après le passage du vagabond suspect. Il était environ 10 heures, et M. Mabeur était assis sur la galerie, faisant face à la rivière, lorsqu'il a remarqué sur la berge un individu pâle, nu, portant un morceau de bois et un autre de fer, et revêtus d'un paletot gris.

Après avoir mangé copieusement, le vagabond sortit et se dirigea vers le pont vers la rivière, M. Mabeur, qui ignorait qu'un forçat se fut évadé du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, le suivit des yeux et le vit disparaître dans la forêt de St-Jacques, à l'endroit où se trouve un terrain, point à cette infirmité, attire immédiatement l'attention de ceux qui le rencontrent.

Après avoir mangé copieusement, le vagabond sortit et se dirigea vers le pont vers la rivière, M. Mabeur, qui ignorait qu'un forçat se fut évadé du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, le suivit des yeux et le vit disparaître dans la forêt de St-Jacques, à l'endroit où se trouve un terrain, point à cette infirmité, attire immédiatement l'attention de ceux qui le rencontrent.

Après avoir mangé copieusement, le vagabond sortit et se dirigea vers le pont vers la rivière, M. Mabeur, qui ignorait qu'un forçat se fut évadé du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, le suivit des yeux et le vit disparaître dans la forêt de St-Jacques, à l'endroit où se trouve un terrain, point à cette infirmité, attire immédiatement l'attention de ceux qui le rencontrent.



LA CEINTURE ELECTRIQUE DU DR SANDEN

Dr P. SANDEN, 132 rue St Jacques, Montréal

Heures de bureau, de 9 hrs à 6 hrs. Le dimanche, de 11 hrs à 1 hr.

\$1.00 - Une Piastre - \$1.00

Mesdames, vous ne devriez pas manquer de vous procurer une de ces magnifiques longueurs de jupes en étoffe de riches fabrications et fin de siècle, durant notre vente à bas marché de juillet.

Riches longueurs de jupes, en broché noir, \$1.00
Riches longueurs de jupes, en broché lustré, \$1.00
Longueurs de jupes en Debeige tout laine, \$1.00

Cheez FLYNN, Angle des rues Richmond et Notre-Dame Ouest

Livres Gratifs
Conseils Gratifs aux Hommes Faibles

Si vous souffrez de douleurs ou faiblesses, envoyez immédiatement chercher un livre de conseils gratuits. Les livres de conseils gratuits sont envoyés à tous ceux qui nous écrivent.

Longueurs de jupes en tweed broché, \$1.00
Longueurs de jupes en serge tout laine, \$1.00
Longueurs de jupes en drap granité, \$1.00

Accident - Vers 11 heures samedi matin, l'ambulance de l'Hôpital Notre-Dame a été mandée à l'angle des rues Vieux et Saint-Jacques, à Saint-Catégorie, pour recueillir un individu nommé Charles Martineau, de la Pointe Claire, employé par la compagnie de télégraphe, pour poser les fils. Il était monté dans un bateau pour composer un fil de traverse lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba à une hauteur de trente pieds. Martineau, dans sa chute, s'est fracturé l'épaule droite, et il est infligé en outre plusieurs blessures sérieuses. L'état du blessé est assez grave, mais les médecins espèrent qu'il pourra se rétablir.

AU CONGRES MEDICAL ANGLAIS - Le Dr E. P. Lachapelle, président du bureau provincial d'hygiène est parti pour New-York, vendredi soir, en route pour Edimbourg, où doit avoir lieu le congrès de l'Association médicale Anglaise. Il sera remplacé pendant son absence par le Dr Henry R. Gray.

GUERISONS CHAQUE JOUR

Guérisons chaque jour à Saint-Jean, par les Pilules de Dodd pour les rognons. Ce merveilleux remède n'a jamais fait défaut - Mais il a guéri des centaines de cas que les médecins avaient déclarés incurables.

Des centaines de nos citoyens ont des expériences semblables. Des centaines de nos citoyens ont des expériences semblables. Des centaines de nos citoyens ont des expériences semblables.

Des centaines de nos citoyens ont des expériences semblables. Des centaines de nos citoyens ont des expériences semblables. Des centaines de nos citoyens ont des expériences semblables.

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 154 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Hôtel de Ville. On demande des servantes générales, des cuisinières, des femmes de ménage, des femmes de chambre, des domestiques, des plâtres, des assistants-teneurs de livres, des commis de bureau, des conducteurs de char, des chauffeurs, des conducteurs d'express, des conducteurs de voitures, des conducteurs de diligences, des conducteurs de char, des domestiques, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des artisans, des gardiens, des facteurs, des cultivateurs, des cultivateurs de légumes, des cultivateurs de fleurs, des cultivateurs de fruits, des cultivateurs de légumes, des cultivateurs de fleurs, des cultivateurs de fruits, des cultivateurs de légumes, des cultivateurs de fleurs, des cultivateurs de fruits.

LES AGENTS qui désirent faire de l'argent facilement, sont priés de nous écrire par lettre au No 154 rue Notre-Dame, à Montréal. On demande des servantes générales, des cuisinières, des femmes de ménage, des femmes de chambre, des domestiques, des plâtres, des assistants-teneurs de livres, des commis de bureau, des conducteurs de char, des chauffeurs, des conducteurs d'express, des conducteurs de voitures, des conducteurs de diligences, des conducteurs de char, des domestiques, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des artisans, des gardiens, des facteurs, des cultivateurs, des cultivateurs de légumes, des cultivateurs de fleurs, des cultivateurs de fruits, des cultivateurs de légumes, des cultivateurs de fleurs, des cultivateurs de fruits.

ARGENT A PRETER - Dans le Concr de Montréal. S'adresser à M. J. Doherty, 214-2.

ARGENT A PRETER - Dans le Concr de Montréal. S'adresser à M. J. Doherty, 214-2.

SAVON Victor C'EST LE MEILLEUR

FEUILLETON DE LA PRESSE L'AGONIE D'UNE RACE (14) PREMIERE PARTIE (Suite) - Veniez, dit-il en prenant le siège qu'on lui offrait, veuillez avant tout accepter mille excuses et me pardonner de vous surprendre ainsi à l'improviste. L'événement n'a eu que le temps de me dire deux mots; mais j'aurais été désolé de tarder plus longtemps à venir saluer son cher cousin, dans le navire que le plaisir de vous servir la nuit en passant. Je suis vraiment heureux de vous avoir rencontrés. Le voyage a dû vous fatiguer, chère comtesse?

comptoir et jouait avec son mouchoir. La comtesse, dans un accès de colère, se leva et dit: - Non, monsieur, c'est moi qui suis fatiguée. - Pas le moins du monde, ma chère comtesse, interrompit le général; le plaisir de Bransk est assez vaste pour qu'on puisse vous y offrir sans aucun inconvénient un appartement de dix pièces. Nous sommes installés de façon à pouvoir, sans nous gêner en rien, héberger au moins une vingtaine de visiteurs et d'amis. Ma foi, la princesse Stella aurait une compagnie; Bransk retrouverait son animation, et vous-même, chère comtesse, vous ne pourriez mieux vous reposer de vos fatigues. - Pardonnez-moi d'insister, mais j'ai vu vos volontés en cette occasion de mes droits de parenté. - Vous êtes tout à fait aimable, répondit-il; mais franchement nous craignons d'abuser. Laissez-nous jusqu'à demain. Nous serions assurément très flattés d'entrer en rapports plus intimes avec votre illustre maison. Le commandeur se leva et baisa cérémonieusement la main de la comtesse. Il était retourné de son succès. - Il y eut alors un échange de voix bas de paroles amicales, que la comtesse interrompit par un d'un phrase froide et cérémonieuse.

la. C'est un enfant gâté. Elle est si dévouée à son père, qu'elle ne peut pas lui faire la pluie et le beau temps. Le père est aux anges de ce voyage à Bransk. Mais il ne s'agit pas de se laisser prendre à l'improviste, ma foi, Robert doit être averti. Ah! pour un sac de charbon, une fois dans sa vie, être sensé. - Je priai pour la réussite de vos espérances, dit l'évêque avec conviction, et puis-je vous trouver dans la compagnie des deux princesses Bransk. La Providence nous seconde visiblement. - Evidemment, dit le commandeur avec un mouvement d'impatience; mais nous devons d'abord user de tous les moyens humains pour aboutir à résultat, ordonnez de prévenir le courrier; qu'il aille immédiatement au cheval; il faut qu'il Bransk ait le temps de prendre toutes les dispositions. L'évêque alla lui-même chercher ce qu'il fallait pour écrire et installa le commandeur; puis il rejoignit son clerc. - Le prince Hugo rédigea l'épître suivante à son neveu: «Cher prince, «Un concours de circonstances, que je ne puis énumérer, nous a empêchés de nous absenter absolument extraordinaires et infiniment heureuses, m'oblige à troubler ton repos en t'apprenant que la princesse Bransk, nous devons les accueillir avec toute la cordialité possible, avec une hospitalité princière, et que, conformément à ce que j'ai dit, c'est toi qui es invité, mis par le hasard sur mon chemin, soit le comte Molski, deux fois millionnaire, qui est notre cousin, et sa fille unique, Mlle Alphonse. C'est tout dit. Mon cher Robert, j'espère que tu sauras décider l'héritière d'une aussi belle fortune et d'un aussi beau nom à prolonger son séjour à Bransk, et à se joindre et te rendre au besoin de lire

ma lettre au chambellan. Attends-nous, dit-il, et si possible d'impossibilité n'oublie pas un pareil cas, envoie les relais. Il faut qu'il soit à Zablaski il y ait au moins quinze chevaux pour les équipages du comte, et les chevaux doivent être superbement "fittés" les harnais, et des domestiques dont nous n'aurons pas à rougir. Je suis d'avis de donner au comte et à la comtesse un appartement qui ont été sur le jardin. Que Mlle Antonie s'occupe vivement de l'ameublement, et n'oublie rien de ce qui peut relâcher l'épave. La comtesse semble aller à merveille, et les conditions de l'été est délicate et tient à avoir ses sœurs. Elle a une espèce de dignité, son ancienne instruction nous devons d'abord user de tous les moyens humains pour aboutir à résultat, ordonnez de prévenir le courrier; qu'il aille immédiatement au cheval; il faut qu'il Bransk ait le temps de prendre toutes les dispositions. L'évêque alla lui-même chercher ce qu'il fallait pour écrire et installa le commandeur; puis il rejoignit son clerc. - Le prince Hugo rédigea l'épître suivante à son neveu: «Cher prince, «Un concours de circonstances, que je ne puis énumérer, nous a empêchés de nous absenter absolument extraordinaires et infiniment heureuses, m'oblige à troubler ton repos en t'apprenant que la princesse Bransk, nous devons les accueillir avec toute la cordialité possible, avec une hospitalité princière, et que, conformément à ce que j'ai dit, c'est toi qui es invité, mis par le hasard sur mon chemin, soit le comte Molski, deux fois millionnaire, qui est notre cousin, et sa fille unique, Mlle Alphonse. C'est tout dit. Mon cher Robert, j'espère que tu sauras décider l'héritière d'une aussi belle fortune et d'un aussi beau nom à prolonger son séjour à Bransk, et à se joindre et te rendre au besoin de lire

la. C'est un enfant gâté. Elle est si dévouée à son père, qu'elle ne peut pas lui faire la pluie et le beau temps. Le père est aux anges de ce voyage à Bransk. Mais il ne s'agit pas de se laisser prendre à l'improviste, ma foi, Robert doit être averti. Ah! pour un sac de charbon, une fois dans sa vie, être sensé. - Je priai pour la réussite de vos espérances, dit l'évêque avec conviction, et puis-je vous trouver dans la compagnie des deux princesses Bransk. La Providence nous seconde visiblement. - Evidemment, dit le commandeur avec un mouvement d'impatience; mais nous devons d'abord user de tous les moyens humains pour aboutir à résultat, ordonnez de prévenir le courrier; qu'il aille immédiatement au cheval; il faut qu'il Bransk ait le temps de prendre toutes les dispositions. L'évêque alla lui-même chercher ce qu'il fallait pour écrire et installa le commandeur; puis il rejoignit son clerc. - Le prince Hugo rédigea l'épître suivante à son neveu: «Cher prince, «Un concours de circonstances, que je ne puis énumérer, nous a empêchés de nous absenter absolument extraordinaires et infiniment heureuses, m'oblige à troubler ton repos en t'apprenant que la princesse Bransk, nous devons les accueillir avec toute la cordialité possible, avec une hospitalité princière, et que, conformément à ce que j'ai dit, c'est toi qui es invité, mis par le hasard sur mon chemin, soit le comte Molski, deux fois millionnaire, qui est notre cousin, et sa fille unique, Mlle Alphonse. C'est tout dit. Mon cher Robert, j'espère que tu sauras décider l'héritière d'une aussi belle fortune et d'un aussi beau nom à prolonger son séjour à Bransk, et à se joindre et te rendre au besoin de lire

la. C'est un enfant gâté. Elle est si dévouée à son père, qu'elle ne peut pas lui faire la pluie et le beau temps. Le père est aux anges de ce voyage à Bransk. Mais il ne s'agit pas de se laisser prendre à l'improviste, ma foi, Robert doit être averti. Ah! pour un sac de charbon, une fois dans sa vie, être sensé. - Je priai pour la réussite de vos espérances, dit l'évêque avec conviction, et puis-je vous trouver dans la compagnie des deux princesses Bransk. La Providence nous seconde visiblement. - Evidemment, dit le commandeur avec un mouvement d'impatience; mais nous devons d'abord user de tous les moyens humains pour aboutir à résultat, ordonnez de prévenir le courrier; qu'il aille immédiatement au cheval; il faut qu'il Bransk ait le temps de prendre toutes les dispositions. L'évêque alla lui-même chercher ce qu'il fallait pour écrire et installa le commandeur; puis il rejoignit son clerc. - Le prince Hugo rédigea l'épître suivante à son neveu: «Cher prince, «Un concours de circonstances, que je ne puis énumérer, nous a empêchés de nous absenter absolument extraordinaires et infiniment heureuses, m'oblige à troubler ton repos en t'apprenant que la princesse Bransk, nous devons les accueillir avec toute la cordialité possible, avec une hospitalité princière, et que, conformément à ce que j'ai dit, c'est toi qui es invité, mis par le hasard sur mon chemin, soit le comte Molski, deux fois millionnaire, qui est notre cousin, et sa fille unique, Mlle Alphonse. C'est tout dit. Mon cher Robert, j'espère que tu sauras décider l'héritière d'une aussi belle fortune et d'un aussi beau nom à prolonger son séjour à Bransk, et à se joindre et te rendre au besoin de lire

cripait, son front se ridait. Il froissa la lettre et la jeta sur la table, puis il marcha de long en large, en frappant du pied. - D'un geste d'impatience, il indiqua au laquais qu'on n'avait plus besoin de lui. - Les, dit-il à Zénon, lorsqu'ils furent seuls, et dit-moi si c'est pas une vraie fatalité. Impossible de vivre en paix ici; les portes ne ferment plus. Encore des visiteurs! Et quel visiteur! Le général a fait bonne chance! Zénon avait ramassé la lettre; ses yeux flamboyèrent. - Prince, s'écria-t-il, après avoir achevé de lire, je finirai par croire au miracle. L'héritière "est en route". Et le vent sans qu'on l'appelle, chez nous, sur notre territoire. On n'a qu'à baisser pour la ramasser. - Parce que tu ne veux pas me comprendre, s'écria Robert, laissant enfin éclater son dépit; je te dis que je ne veux rien, que je ne demande rien que la paix. - Entre donc au couvent et renonce au monde. Sache que le monde ne connaît point le repos. Qui dit vivre dit agir. Vouloir autre chose, c'est vouloir l'impossible. Tu pourrais un idéal, mais ce n'est pas la réalité. Personne n'a le droit de se soustraire à son joug.

